

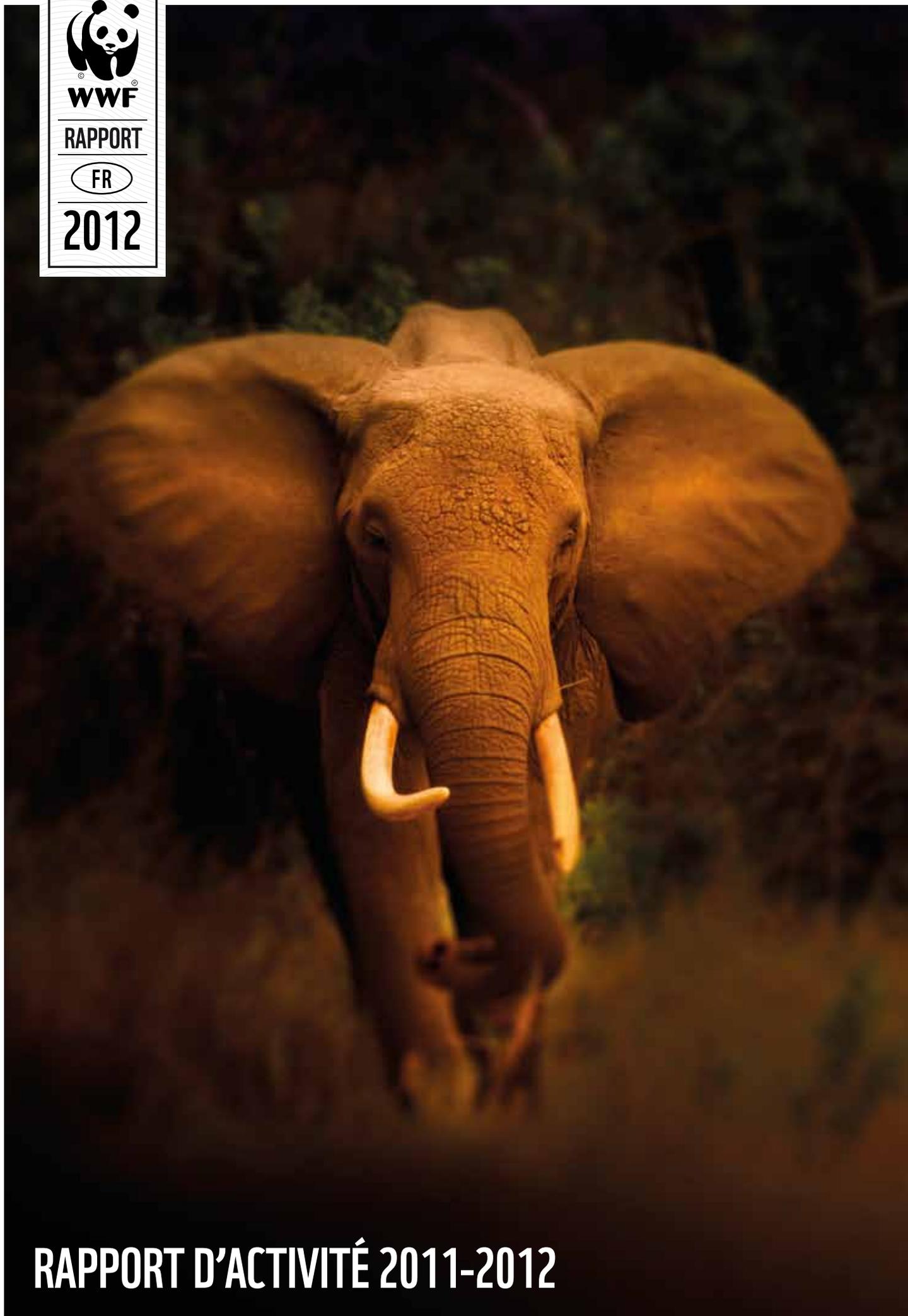


WWF

RAPPORT

FR

2012



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011-2012

WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5,8 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

En 2011, le WWF a fêté ses 50 ans.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 187 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Depuis décembre 2009, la navigatrice Isabelle Autissier est présidente du WWF France.

En 2013, le WWF France fête ses 40 ans.

© Concept & design by © ArthurSteenHorneAdamson

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature
(Formerly World Wildlife Fund)

® "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks /
"WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.

WWF France, 1 carrefour de Longchamp, 75016 Paris.



www.wwf.fr



[/wwffrance](https://www.facebook.com/wwffrance)



[@wwffrance](https://twitter.com/wwffrance)



L'actu du WWF France dans ce code

SOMMAIRE

AGIR DANS LE MONDE ENTIER	8
LE CŒUR VERT DE L'AFRIQUE	12
L'AMAZONIE	20
DOUBLER LA POPULATION DE TIGRES D'ICI 2022	24
L'INITIATIVE MÉDITERRANÉE	28
CONSERVER LE PATRIMOINE NATUREL DES OUTRE-MER	32
PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE	36
RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE	38
DES SALARIÉS MILITANTS	46
DES BÉNÉVOLES TRÈS ENGAGÉS	48
MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ	52
ENGAGER LE SECTEUR PRIVÉ	53
EN ROUTE VERS LE DIGITAL	54
GOUVERNANCE	56
COMPTE EMPLOIS / RESSOURCES 2011-2012	58

AVANT-PROPOS D'ISABELLE AUTISSIER

Présidente du WWF France



L'année écoulée est au carrefour de deux dates particulièrement importantes. Alors que notre réseau international vient de fêter ses 50 ans d'actions au service d'une planète vivante, notre bureau national s'appête à souffler ses 40 bougies.

Qu'avons-nous fait de ces années ? Tant en France qu'à l'international, le WWF a poursuivi son évolution et est progressivement passé d'une organisation centrée sur la conservation de la nature à l'analyse structurelle des menaces et des causes de la dégradation de l'environnement, jusqu'à intervenir aujourd'hui dans les champs économique, politique et social pour l'établissement d'une nouvelle relation entre l'Homme et la Nature.

La philosophie d'action du réseau international du WWF est depuis sa création fondée sur le dialogue. Grâce à notre expertise reconnue et à notre volonté de travailler en partenariat avec les acteurs du changement, nous disposons d'une notoriété et d'une crédibilité croissantes, tant auprès des pouvoirs publics que de nos concitoyens. Cette place de leader des ONG de défense de l'environnement nous honore et nous oblige. Certes, les cinq dernières années ont été marquées par le passage au premier plan de la question environnementale dans la sphère publique et dans la conscience collective. En France, le Grenelle de l'Environnement a traduit une mobilisation des pouvoirs publics et a octroyé un rôle inédit aux ONG dans les négociations relatives à l'environnement. Dans le même temps, le grand public a pris en partie la mesure des urgences écologiques et de leurs effets sur l'Homme et son mode de vie actuel. Pourtant, l'humanité vit toujours à crédit : le 21 novembre 1995, la France avait épuisé son quota de ressources naturelles pour l'année en cours. En 2012, notre dette écologique vis-à-vis de la planète a commencé le 22 août, soit un trimestre plus tôt. Quant aux indicateurs de l'Indice Planète vivante, ils sont tous au rouge.

La justice sociale de notre pays, mais aussi de l'Europe tout entière, dépend de notre capacité à préserver et respecter notre capital naturel, à la base de la survie et des activités économiques de nos sociétés. C'est face à la convergence, certainement inédite dans l'Histoire, des différentes crises écologique et économique que le constat de l'échec des recettes d'hier est frappant. Nous ne pourrions résoudre nos difficultés avec les systèmes qui les ont créées. Il nous faut donc agir mieux, et autrement, en conjuguant à la fois écologie, économie et humanisme. C'est cette vision de l'excellence environnementale que le WWF France défendra lors des conférences environnementales annuelles et du débat sur la transition énergétique souhaités par le Président de la République. Grâce à un travail en profondeur de priorisation de nos actions, le WWF est prêt à affronter les nouveaux défis de ces prochaines années, en restant plus que jamais fidèle à sa mission d'enrayer la dégradation de notre planète et de construire un avenir dans lequel l'humanité, en réduisant son empreinte écologique, vivra en harmonie avec la nature.

Je tiens à saluer ici l'engagement constant et déterminé des femmes et des hommes du WWF, salariés et bénévoles, qui oeuvrent au quotidien pour qu'en 2050, l'empreinte écologique mondiale de l'humanité n'entrave plus la capacité de la planète à maintenir la vie (tout être vivant confondu), que ses ressources naturelles soient partagées équitablement et que l'intégralité des zones naturelles remarquables sur la Terre soient conservées, contribuant à un avenir plus sûr et durable pour tous, les espèces et les Hommes.

Fidèle à sa mission et à ses engagements, le WWF France poursuivra ses efforts pour être toujours plus fort et indépendant, plus crédible et populaire, plus innovant et efficace, plus ouvert et influent, pour offrir aux générations futures une planète vivante.

PAROLES CROISÉES



Serge Orru
Directeur général du WWF France
de 2006 à 2012

Que de chemin parcouru depuis plus de 6 ans pour trouver des réponses à une seule et unique question : comment créer de la richesse sans détruire le vivant ? Certes, depuis le Grenelle de l'Environnement dont le WWF a été l'une des chevilles ouvrières, la question environnementale est enfin devenue un enjeu important du débat public. Aujourd'hui, nous sommes capables de réduire efficacement notre consommation d'énergie, de construire des bâtiments à haute qualité environnementale, de recycler une partie des déchets de notre production, d'assurer une alimentation de qualité à une partie de la planète. Grâce à nos combats communs et notre intelligence collective, nous allons d'ailleurs encore progresser. Pourtant, la tâche qu'il reste à accomplir est immense. Comment faire désormais pour que, par le dialogue et la concertation, ces transformations s'imposent comme des évidences auprès des décideurs qu'ils soient politiques, économiques ou financiers ? C'est tout l'objet de la mission du WWF : dialoguer et agir simultanément. Et c'est tout le travail de réorientation stratégique que nous avons opéré ces derniers mois, et dont Philippe Germa, dont je salue ici la nomination, aura la charge de mener à bien.

Je suis fier d'avoir dirigé le WWF France pendant plus de 6 années riches et fructueuses.

Fier des équipes qui le composent et des combats menés sans jamais baisser les bras.

Je quitte une ONG magnifique présidée par une grande dame, Isabelle Autissier, une organisation pugnace en faveur de la nature et dont le nombre de donateurs ne cesse d'augmenter. Vous êtes aujourd'hui 187 000 à soutenir les actions du WWF France.

Les défis qui nous attendent sont nombreux, et le champ des possibles encore inexploité afin de transpercer les crises économiques et sociétales. Je sais que les équipes du WWF France les relèveront avec brio. Bon vent à tous les salariés et à tous les bénévoles !



Philippe Germa
Directeur général du WWF France
depuis le 4 février 2013

Jim Leape, Directeur général du WWF International a une phrase fétiche :

« Une poignée de sable ne peut pas casser une vitre, mais une pierre de même masse le peut .»

En d'autres termes, dans un contexte difficile pour nos actions, il est préférable, pour les faire triompher, de les regrouper. Le WWF en France doit partager ce message de bon sens en concentrant davantage ses priorités.

Dans un contexte de crise économique qui fait passer les préoccupations écologiques au second plan, les ONG environnementales ont plus que jamais un rôle actif à jouer pour faire bouger les lignes. En tant que première ONG mondiale de l'environnement, le WWF se doit d'assumer sa vocation exemplaire et son rôle moteur.

Sous l'impulsion de notre présidente Isabelle Autissier, le WWF en France a, comme la plupart des bureaux présents dans plus de 100 pays, élaboré un plan stratégique visant à définir les priorités de la Fondation pour les 5 années à venir. Ce plan, élaboré avec les salariés, a été réalisé en collaboration étroite avec le WWF International. Les administrateurs et les directeurs ont travaillé et arbitré les priorités que le Conseil d'Administration a validées. Ce plan s'inscrit dans les 13 priorités stratégiques du réseau international du WWF. Plusieurs d'entre elles concernent le WWF France et seront portées par lui, notamment dans les pays francophones. C'est donc avec une fierté infinie, mais aussi une responsabilité immense que je prends aujourd'hui la direction de notre ONG totalement mobilisée pour la préservation d'une planète vivante.

J'aurai enfin un mot pour nos partenaires, sans qui nos missions ne seraient pas possibles.

Le WWF vit de la générosité publique : celle des donateurs particuliers, celle des bénévoles, celle des entreprises, celles des institutions publiques nationales, européennes et internationales. Ils nous permettent de conduire nos actions : aussi avons-nous le devoir de les respecter et de tenir notre engagement vis-à-vis d'eux.

Nous y sommes prêts.

VOIR LE MONDE AUTREMENT



« Eteindre ses lumières pour voir le monde autrement », voilà à quoi vous invitait le WWF pour sa 5^{ème} édition d'Earth Hour. Avec une participation record de près de 2 milliards de personnes mobilisées dans 7001 villes réparties dans 152 pays, l'édition 2012 a encore démontré sa capacité à fédérer très largement l'opinion publique mondiale.

En France, 110 villes ont répondu à notre appel et 21 d'entre elles se sont d'ores et déjà engagées à soutenir cette initiative jusqu'en 2014. A Paris, une centaine de nos bénévoles se sont réunis dans les Jardins du Trocadéro pour danser sur une chorégraphie inédite et assister à l'extinction de la Tour Eiffel, retransmise en direct sur les chaînes de télévision française.

Du 26 au 31 mars 2012, le WWF France a par ailleurs poursuivi son travail de réflexion sur les questions énergétiques et climatiques en organisant sa 3^{ème} ClimateWeek, avec le soutien du Think Tank Terra Nova.

En cette année internationale de l'énergie durable pour tous, le WWF s'est donc une nouvelle fois investi à 100% pour interpeller et informer sur l'urgence à agir face au péril climatique et la possibilité d'offrir des solutions énergétiques soutenables pour tous.





AGIR DANS LE MONDE ENTIER

La conférence annuelle du WWF s'est tenue du 6 au 11 mai derniers à Rotterdam, aux Pays Bas. L'occasion pour notre réseau international de réaffirmer ses missions pour la préservation d'une planète vivante, tout en se projetant comme un acteur majeur de l'évolution de l'économie mondiale vers un développement réellement soutenable.

Un réseau, une identité, une voix

Porteur de valeurs fortes, avec des missions définies et des marqueurs clairs, le réseau international du WWF est aujourd'hui la plus grande Organisation Non Gouvernementale de protection de l'environnement. Fort de ses 50 années d'actions au service d'une planète vivante, le WWF apparaît aujourd'hui à travers le monde comme un partenaire loyal et exigeant. Nous recherchons des solutions en adoptant une approche à la fois positive et constructive dans une vision globale. Sans jamais perdre de vue l'importance des interactions qui sont à la base de notre mission et en assumant notre rôle de leader mondial de la protection de l'environnement, nous sommes à l'origine de nombreux changements positifs. Perpétuellement amenés à tisser des liens avec de nouveaux partenaires, nous cherchons à mettre un terme à la dégradation de nos écosystèmes et à construire un avenir dans lesquels les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

Les temps forts de la Conférence de Rotterdam

7 milliards
de demandes,
une seule planète

Jorgen Randers qui faisait déjà partie en 1972 de l'équipe qui a rédigé le rapport « Limits to growth » du Club of Rome, a présenté un rapport de prospective intitulé « New Report to Club of Rome: 2052 : A Global Forecast for the Next Forty Years ». Il a rappelé aux dirigeants du WWF qu'une action urgente est nécessaire pour renverser les tendances actuelles et sa publication nourrit ainsi les réflexions du réseau international.

Autre temps fort, les conférenciers ont reçu le message de soutien d'André Kuipers, astronaute néerlandais et ambassadeur du WWF Pays Bas, en direct de la station spatiale internationale, parlant en avant première du Rapport « Planète vivante 2012 ».

En outre, dans le cadre de son investissement dans « L'économie du futur », le WWF souhaite optimiser ses relations avec les entreprises en étant toujours plus rigoureux, sélectif et ambitieux, en maximisant la coordination entre les différents bureaux du réseau.

Enfin, les dirigeants de la centaine de bureaux du WWF à travers le monde ont signé le WWF Compact, dans lequel ils s'engagent à renforcer leur soutien aux priorités internationales du réseau en leur allouant 80% de leurs ressources. Ils s'engagent également à renforcer l'action du WWF dans les pays émergents et les pays du Sud et à prendre toute leur part dans les campagnes de communication internationales.

En signant le WWF Compact du réseau du WWF international, le WWF France s'est engagé à consacrer 80% de ses ressources financières aux priorités de conservation internationales communes du réseau, dont au moins 50% aux initiatives mondiales emblématiques.

Ces initiatives sont réparties en deux volets, à la base de notre stratégie : la protection de la biodiversité et la réduction de l'empreinte écologique.

Nos initiatives mondiales pour les écosystèmes et la biodiversité sont au nombre de huit. Elles se concentrent sur :

- la protection de l'Amazonie « Living Amazon Initiative »
- la protection de l'Arctique « Arctic »
- la préservation des écosystèmes marins et côtiers de l'Afrique de l'est « Coastal East Africa »
- le sauvetage du triangle de corail « Coral Triangle Initiative » au coeur de la région Indo-Pacifique
- la préservation du Cœur vert de l'Afrique « Green Heart of Africa » dans le bassin du Congo
- la préservation du Cœur de Bornéo « Heart of Borneo »
- pour que vive l'Himalaya « Living Himalaya »
- le sauvetage du tigre « Tiger Alive Initiative »

Nos initiatives mondiales pour la réduction de l'empreinte écologique sont au nombre de cinq. Elles se concentrent sur :

- le climat et l'énergie « Climate & Energy Initiative »
- la protection de la forêt et du climat « Forest Climate Initiative »
- changer la Chine pour changer le monde « China for a Shift initiative »
- la transformation des marchés « Market Transformation Initiative »
- la pêche durable « Smart Fishing Initiative »

Les campagnes du WWF

Ces initiatives mondiales ont donné lieu à l'élaboration de trois campagnes, dans lesquelles le WWF France prendra toute sa part.

Le réseau WWF a souhaité lancer sa première campagne internationale intitulée « Kill the trade » dès septembre 2012. Cette campagne se focalise sur le trafic illégal d'espèces qui représente le 4^{ème} secteur d'activité illégale au monde avec un chiffre d'affaire de 8 à 10 milliards de dollars par an.

Selon le Rapport de Prospective de Jorgen Randers, la population et la consommation d'énergie déclinera à partir de 2052. Leader mondial de la mobilisation citoyenne avec l'événement international EARTH HOUR, et en cohérence avec son rapport « 100 % d'énergie renouvelable en 2050 » le WWF lancera dès 2013 la deuxième campagne « Seize the Power » afin de sensibiliser les citoyens du monde à la question énergétique.

Enfin, dans le cadre de la conservation des ressources maritimes, le WWF travaille à l'élaboration d'une campagne sur les océans, prévue pour 2014.

Le Rapport Planète vivante : des indicateurs au rouge, un état des lieux de la planète alarmant

Le Rapport Planète vivante est une publication biennale du WWF qui a pour objet de documenter « l'état de la planète » en analysant l'évolution de l'état de la biodiversité, des écosystèmes et de la pression humaine sur les écosystèmes, ainsi qu'en explorant les implications de ces changements pour la biodiversité et les sociétés humaines. Lancé en mai 2012 par le WWF en coopération avec l'Agence Spaciale Européenne (ESA), la société zoologique de Londres (ZSL) et le Global Footprint Network (GFN), ce Rapport est à la base des orientations stratégiques du réseau international du WWF.

Le Rapport Planète vivante utilise l'Indice Planète vivante (IPV) pour mesurer les changements affectant l'état de la biodiversité planétaire en suivant l'effectif de 9 014 populations appartenant à 2 688 espèces de mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens et poissons issues de différents biomes et régions. L'IPV calcule la variation moyenne de leur abondance au cours du temps. Cette grandeur, établie pour un groupe d'espèces donné, constitue un indicateur fiable pour évaluer la situation écologique de la planète. Cette collecte d'informations sur la dynamique des populations sauvages fait appel à un large éventail de techniques de suivi. Les données agrégées par l'Indice Planète vivante sont prélevées à l'aide de modes opératoires très différents, allant du comptage des individus d'une population au piégeage photographique, en passant par l'étude des sites de nidification et le suivi des traces d'animaux, comme par exemple les empreintes.

Cette 9^{ème} édition du Rapport Planète vivante fait état d'un déclin alarmant de la biodiversité, qui atteint 30% au niveau mondial entre 1970 et 2008, les écosystèmes tropicaux étant les plus touchés avec une baisse de 60% en moins de 40 ans. L'humanité continue de vivre au-dessus de ses moyens. Alors que la biodiversité diminue, l'empreinte écologique augmente : la demande que nous exerçons sur les ressources naturelles n'est aujourd'hui plus soutenable et la Terre régénère en une année et demie les ressources renouvelables que nous mettons une année à utiliser. Le Rapport Planète vivante souligne également l'impact de l'urbanisation galopante sur notre capital naturel : en 2050, deux personnes sur trois vivront en ville.

Alors que les pays riches exercent une pression disproportionnée sur les ressources naturelles (il faudrait 4, 5 planètes pour répondre aux besoins actuels d'une population globale vivant comme un habitant moyen des Etats-Unis), et que les économies émergentes se développent rapidement, il est urgent d'agir pour infléchir cette tendance. Le constat du WWF est clair : vivre dans les limites écologiques exige des modes de consommation et de production globaux en équilibre avec la biocapacité de la Terre. C'est pourquoi nous proposons une gestion et une gouvernance équitables des ressources pour réduire et partager leur utilisation, dans le cadre de la perspective « ONE PLANET », en concertation avec toute les parties prenantes.

Sur le modèle du Rapport Planète vivante, la Banque Africaine de Développement (BAD) et le WWF ont rendu public le 1er juin 2012 le « **Rapport sur l'Empreinte Écologique de l'Afrique-infrastructure verte pour la sécurité écologique en Afrique** », premier rapport conjoint sur l'état de l'environnement en Afrique issu du partenariat conclu entre notre ONG et la BAD, plus grande organisation multilatérale de financement du développement de l'Afrique. Cette publication décrit deux tendances alarmantes qui peuvent avoir des impacts économiques et sociaux majeurs.

La perspective
«une seule planète»
du WWF
propose
une gestion,
une gouvernance
et un partage
du capital naturel
dans les limites
écologiques
de la Terre

D'une part, l'Indice Africa Living Planet affiche un recul de près de 40 % de la biodiversité de ces quatre dernières décennies. Ce déclin reflète une dégradation des systèmes naturels dont dépend la prospérité actuelle et future de l'Afrique.

D'autre part, la vitesse de la croissance démographique et l'augmentation de la prospérité font évoluer les modes de consommation vers une croissance constante de l'empreinte écologique de l'Afrique tout entière, amenée à doubler d'ici 2040.

Dans le cadre de ce partenariat conclu en juillet 2011, la BAD et le WWF ont convenu de se concentrer sur trois domaines de coopération afin d'enrayer le déclin du capital naturel africain : le développement de partenariats gagnant-gagnant avec les économies émergentes et le renforcement de la coopération Sud-Sud, l'appui au partage du savoir et à la diffusion des produits du savoir pour la croissance verte et le développement durable, ainsi que la collaboration sur la gestion des ressources énergétiques et des ressources en eau et la lutte contre le changement climatique.

Travailler en partenariat avec les bailleurs à l'international / Partenariats avec le Secteur Public (PSP)

Le WWF France se positionne comme acteur clé au sein du réseau WWF en cherchant à influencer les politiques françaises d'aides publiques au développement grâce à deux leviers majeurs : la « diplomatie verte », par le plaidoyer et le suivi des engagements pris par la France lors des négociations internationales, et les partenariats institutionnels bilatéraux, par des programmes co-financés par les bailleurs français tels que l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fond Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).

L'AFD est l'opérateur pivot de la coopération bilatérale française avec laquelle le WWF a signé un accord cadre en 2003, renouvelé pour les années 2008-2012. Un bilan détaillé de ce partenariat sera réalisé à la fin de l'année 2012 dans le cadre des discussions de renouvellement qui ont été entamées en juin 2012.

Le FFEM, partenaire financier de premier plan du réseau WWF depuis plus de dix ans, est le principal dispositif financier du gouvernement français dédié à la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement. Grâce à une collaboration étroite avec le FFEM, une vingtaine de projets structurants, développés par le WWF ou ses partenaires, ont bénéficié d'un concours financier du FFEM, représentant un montant total d'environ 30 millions d'euros. En mobilisant des dons privés issus de la générosité du grand public en France et des ressources financières supplémentaires provenant d'autres bailleurs publics (Union européenne, bailleurs bilatéraux européens) ou de son réseau international, le WWF a pu mobiliser plus d'un euro de cofinancement complémentaire pour chaque euro levé auprès du FFEM. En phase avec les priorités internationales de la Convention pour la Diversité Biologique (CDB) confirmées en 2012 lors de la 11^{ème} conférence internationale à Hyderabad, le WWF et le FFEM contribuent ensemble, par effet de levier et de manière significative, à augmenter les ressources financières publiques et privées en faveur de préservation de la biodiversité à l'international.

A ce jour, le réseau international du WWF dispose de 34 partenariats formels ou accords-cadres avec 34 agences ou banques de développement bilatérales ou multilatérales. Ces partenariats représentent environ 20 % de nos ressources financières au niveau mondial.

LE COEUR VERT DE L'AFRIQUE

De près de 200 millions d'hectares, les forêts du Bassin du Congo représentent le deuxième massif forestier tropical du monde après celui de l'Amazonie. Pour préserver ces écosystèmes incomparables du Coeur Vert de l'Afrique, le WWF et son bureau français mettent tout en oeuvre pour atteindre l'objectif de "Zero déforestation nette" en 2020.

70 %
de la population
dépendent
directement
ou indirectement
de la forêt

À l'échelle planétaire, la forêt du bassin du Congo représente près de 20 % de la surface des forêts tropicales humides dans le bassin du fleuve Congo, le second plus grand fleuve du monde. Six pays se partagent ce trésor, grand comme 3 fois la France : le Cameroun, la République du Congo, le Gabon, la Guinée-Équatoriale, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo (RDC). Pour aider à préserver les forêts tropicales d'Afrique centrale de la déforestation, le WWF France intervient à travers le programme ambitieux de renforcement de l'action de conservation dans le Bassin du Congo, "Coeur Vert de l'Afrique", écorégion prioritaire de notre réseau. En effet, les dégradations portées à ces écosystèmes mettent en péril non seulement la survie des innombrables espèces animales et végétales, mais aussi l'existence même des populations locales dont 70 % dépendent directement ou indirectement de la forêt.

C'est pourquoi, afin de créer l'effet de levier nécessaire avec les acteurs clés engagés dans la conservation, la foresterie et le commerce responsable des produits de la forêt, le WWF France concentre son intervention sur 5 axes majeurs :

- l'orientation de l'aide au développement du gouvernement français vers la mise en oeuvre d'un mode de gestion durable dans les forêts d'Afrique Centrale, ainsi que le financement durable des aires protégées
- l'appui au secteur privé et plus particulièrement aux concessionnaires forestiers français présents en Afrique à la gestion durable et à la certification FSC
- la sensibilisation des consommateurs français à des achats responsables de produits bois en provenance d'Afrique
- la protection des gorilles et des éléphants du braconnage par le biais de projets de terrain
- la promotion des projets de conservation en rapport avec le changement climatique dans le cadre des négociations REDD+



Dans cette perspective, le WWF France inscrit donc ses actions dans la durée, comme le requiert la conservation du capital forestier et la durabilité de sa gestion, selon 3 axes d'intervention : le renforcement de la gouvernance environnementale des pays concernés en soutien du WWF CARPO, la création de synergie entre les différents bureaux du WWF (comme la Chine ou le Gabon) et la mise en place de partenariats publics/privés avec les différents acteurs impliqués dans cette région, notamment l'AFD, et enfin, l'orientation des marchés des Pays d'Afrique Centrale vers de fortes exigences sociales et environnementales en soutenant des labellisations responsables sur le marché européen, en faisant en particulier la promotion du bois certifié FSC.

D'ores et déjà, le WWF France peut se prévaloir de plusieurs avancées majeures :

En sa qualité de membre du Comité d'Orientation Stratégique de l'Accord de conversion de dettes France-Gabon, le WWF France a approuvé et validé le projet d'« Appui au processus du contrôle de l'aménagement forestier » présenté dans le cadre de cet accord pour un montant de 12 millions d'euros. À travers le renforcement des capacités du Ministère des Eaux et Forêts en matière de suivi et de contrôle de l'exploitation forestière au Gabon, le projet aura pour objectif de s'assurer du respect des règles et lois, depuis le processus d'attribution des permis forestiers jusqu'à l'application des plans d'aménagement dans la gestion forestière. Pour rappel, cet Accord de Conversion de Dettes, signé par la France et le Gabon le 29 janvier 2008, est le fruit d'un long travail du WWF en matière d'orientation de l'aide française au développement dans ses anciennes colonies. Cet accord porte sur un montant total de 50 millions d'euros hors intérêts et présente la particularité d'être réservé au financement de projets contribuant à la gestion durable des écosystèmes forestiers gabonais.

Les progrès réalisés par certains pays du Coeur Vert de l'Afrique comme le Congo et le Cameroun sont une nouveauté à signaler. En effet, l'Accord de Partenariat Volontaire signé avec l'Europe les engage à fournir dans les années à venir du bois avec des garanties de légalité au marché européen. Cet engagement mutuel est une réponse conjointe au problème de l'exploitation illégale des forêts et au commerce associé, en liant la bonne gouvernance forestière au marché interne de l'UE.



À travers sa campagne Forêts Vivantes lancée en 2011 lors de l'Année Internationale des Forêts, le WWF France a encouragé les Etats à s'engager dans le processus de lutte contre le commerce de bois illégal et à influencer sur la prise de décision des acteurs en faisant des enquêtes sous forme de baromètre de performance environnementale auprès des entreprises françaises utilisatrices du bois. Au-delà, le WWF France a élaboré une plateforme d'analyse de risque de bois illégal afin d'aider les entreprises européennes à avoir accès aux informations utiles pour faire leur vigilance raisonnée. Cette plateforme reprend l'analyse du risque associé aux pays du bassin du Congo signataires des Accords de Partenariat Volontaire. Elle permet d'évaluer la crédibilité attachée à chaque Accord de Partenariat Volontaire entre ces pays et l'Union Européenne afin de soutenir la lutte contre le bois illégal en provenance des pays du Coeur Vert de l'Afrique.

Enfin, le WWF France apporte son soutien au GFTN Afrique Centrale, affilié au Réseau Mondial Forêts et Commerce (GFTN) du WWF International. Lancé en 2003 sous le nom de « Groupe de Producteurs », GFTN-Afrique Centrale est un cadre de partenariat initié par WWF dans le but de promouvoir la gestion durable des forêts ainsi que l'exploitation et le commerce légaux des ressources forestières. Dans ce cadre, le WWF France et le GFTN Afrique centrale aident les entreprises chinoises à mettre en place des plans d'aménagement afin de les faire progresser vers la certification FSC. Dans cette perspective, le WWF France s'est engagé sur une période de trois ans à appuyer financièrement le bureau du Gabon pour un montant de 135 000 euros afin de renforcer ses capacités. Quatre entreprises chinoises totalisant une superficie de 1,5 million d'hectares ont bénéficié d'un appui technique du WWF Gabon grâce au renforcement des capacités assuré par le WWF France, s'inscrivant ainsi également dans l'initiative mondiale du WWF International « Changer la Chine ».

La guerre de l'ivoire

Chaque année, 12 000 éléphants sont tués afin de fournir les 120 tonnes d'ivoire destinées à satisfaire l'insatiable appétit de l'Asie pour les défenses sculptées. Face à cette saignée, plusieurs pays se sont résolus à agir, à l'image du Gabon qui a détruit un stock d'ivoire illégal le 27 juin 2012 sur la grande place de Libreville.

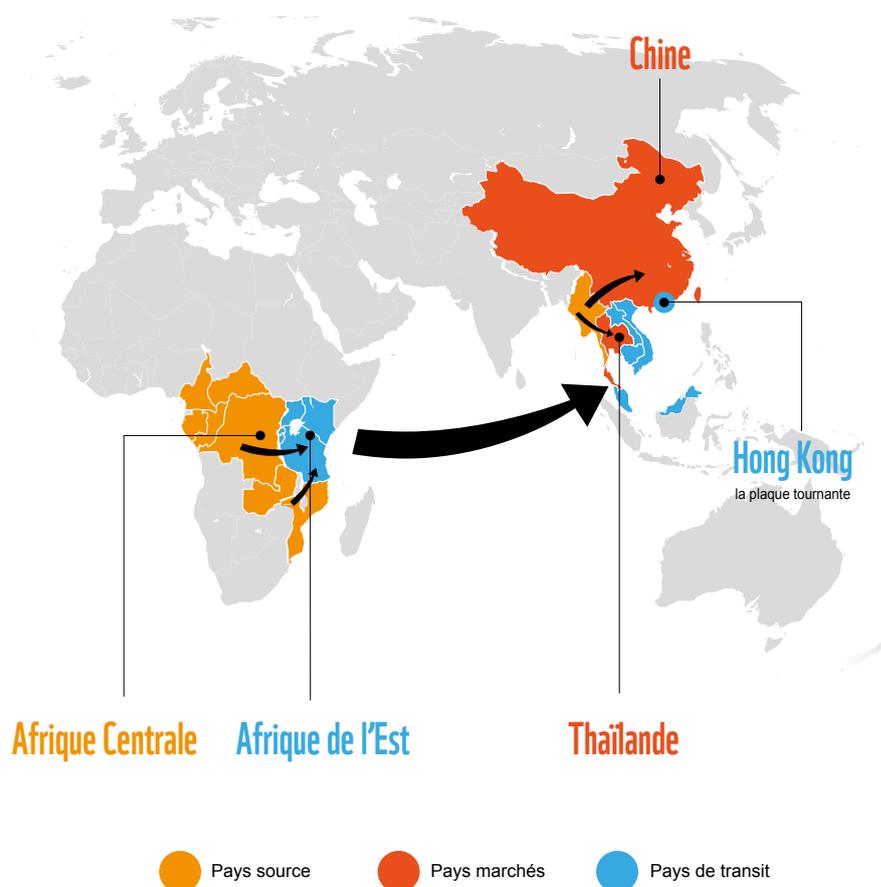
Pourtant, ces opérations médiatiques ne doivent pas faire oublier que les populations d'éléphants continuent de diminuer considérablement, victimes du braconnage et du commerce illicite de leurs défenses. Les estimations du programme TRAFFIC indiquent que le nombre d'éléphants a chuté de 50% entre 1995 et 2007, menaçant toute la survie de l'espèce en Afrique Centrale.

Eléphants, rhinocéros, tigres, si nous ne voulons pas perdre les populations restantes de plusieurs espèces emblématiques, il est essentiel de reconnaître les atteintes à l'environnement comme un crime sérieux. Cela doit s'accompagner d'une application ferme des lois existantes tout en renforçant les moyens matériels et humains à notre disposition pour lutter contre cette activité extrêmement rentable, puisqu'elle représente près de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaire par an.

Sensibiliser aux dangers que fait peser le commerce illégal sur la survie des espèces sauvages menacées est l'objet d'une grande campagne d'information mondiale intitulée « Kill the trade that kills » pilotée depuis septembre 2012 par le WWF et TRAFFIC.

Marché du commerce illégal de l'ivoire (Éléphants)

(rapport CITES. SC 62 doc 46.1)





© WWF-Canon / James Morgan

Destruction d'un stock d'ivoire illégal au Gabon

GORILLES EN DANGER



La survie des gorilles est gravement menacée, notamment par les projets d'exploration pétrolière dans le Parc des Virunga. Très intelligents et charismatiques, ils sont les êtres vivants les plus proches de l'homme après les chimpanzés et les bonobos. Les gorilles ont besoin d'un vaste espace pour survivre et jouent un rôle écologique crucial dans les paysages où ils évoluent. Les programmes de conservation du gorille ne s'attachent pas seulement à protéger cette espèce mais aident également à protéger les milliers d'autres espèces végétales et animales qui partagent son habitat. Ces programmes s'efforcent en outre de procurer des moyens d'existence durables aux populations qui vivent aux côtés de ces grands singes.





SOS Virunga

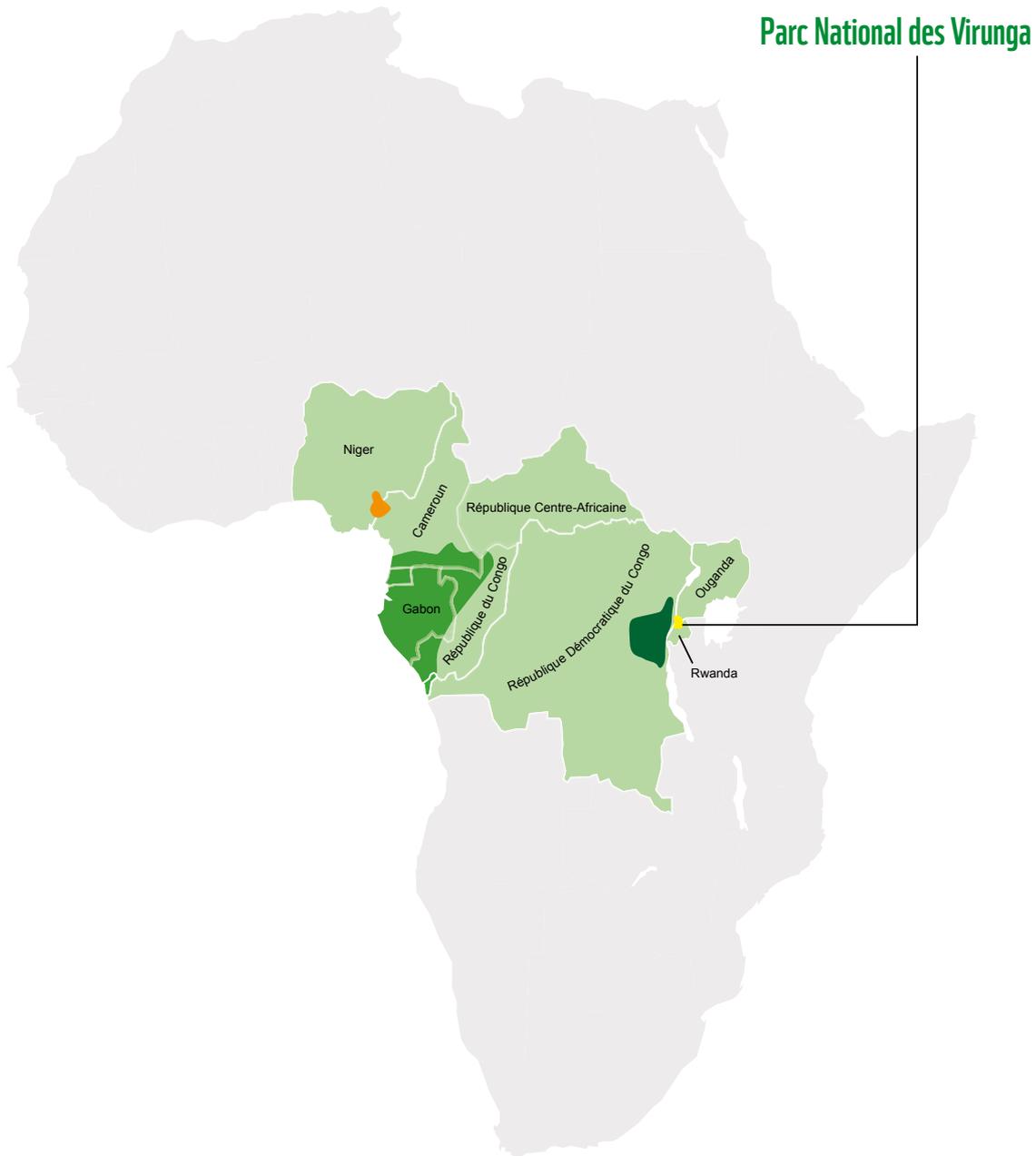
Créé en 1925 et inscrit au patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1979, le Parc des Virunga, plus vieux parc national africain à l'Est de la République Démocratique du Congo, abrite une biodiversité exceptionnelle. Le gorille de montagne, en danger critique d'extinction, y trouve à la fois un refuge et une chance unique de survie pour près d'un tiers des 880 individus restants dans le monde.

Pourtant, en dépit des conventions internationales et de la loi congolaise interdisant toutes activités extractives au sein du parc, le gouvernement congolais a délivré des permis d'exploration pétrolière recouvrant 85 % de sa surface. Deux de ces permis ont été attribués au groupe pétrolier français Total et à son homologue britannique SOCO.

Pour éviter le saccage de cet écosystème incomparable, le WWF mène une campagne d'envergure internationale auprès des dirigeants, actionnaires et partenaires financiers de ces deux compagnies, ainsi qu'auprès des gouvernements des pays concernés.

Le 11 mai 2012, lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de Total, Isabelle Autissier, présidente du WWF France, a interpellé Christophe de Margerie, président directeur général du groupe pétrolier pour lui demander de s'engager officiellement à respecter les limites actuelles du Parc des Virunga. La même demande a été réitérée le 16 juin à l'occasion de la Conférence de l'United Nations Global Compact réunissant des entreprises se voulant « responsables » en préalable au sommet de Rio+20. Le 26 juin dernier à St Petersburg, lors du sommet du patrimoine mondial, le comité de l'UNESCO dont la France est membre s'est enjoint à l'appel du WWF en demandant aux compagnies pétrolières de s'engager à ne jamais ni explorer ni exploiter aucun site du patrimoine mondial. Le Comité a aussi appelé les gouvernements français et anglais à s'assurer de cet engagement. Une demande restée lettre morte aussi bien de la part des compagnies que des gouvernements qui ne semblent pas prendre la mesure des enjeux.

Si le Parc des Virunga est ouvert à l'exploration pétrolière, cela signifie qu'il n'y a plus un seul endroit sur la planète à l'abri des projets d'extractions. Dans l'attente d'une réponse ferme et définitive du groupe Total, qui doit également se prononcer sur les activités en périphérie, menaçant elles-aussi l'intégrité du parc lui-même, le WWF France et l'ensemble du réseau du WWF continuent de se mobiliser pour préserver ce parc en passe de devenir le symbole d'une nature à la valeur universelle exceptionnelle aujourd'hui menacée.



Répartition des espèces de gorilles

- Des plaines de l'ouest (Gorilla gorilla gorilla)
- De la rivière Cross (Gorilla gorilla diehli)
- Des plaines de l'est /gorilles de Grauer (Gorilla beringei graueri)
- Des montagnes (gorilla beringei beringei)

L'AMAZONIE

L'Amazonie est un écosystème unique. Elle représente 50 % des forêts tropicales mondiales et est l'un des régulateurs climatiques majeurs de notre planète.

Pourtant, la déforestation massive, le développement de l'élevage, les barrages hydrauliques et l'exploitation aurifère illégale dont elle est l'objet font peser des menaces considérables, tant en terme de conséquences socio-environnementales que de développement sur toute la région.

80 %
du bois prélevé
en Colombie sont
d'origine illégale

L'Amazonie couvre 6,7 millions de km² dans 9 pays d'Amérique du Sud : le Brésil, la Bolivie, le Pérou, le Colombie, l'Equateur, le Vénézuela, le Guyana, le Suriname et la Guyane française. Sa forêt forme, avec celles du Bassin du Congo et de l'Asie du sud-est, une ceinture verte qui encercle la Terre et freine le changement climatique en absorbant le CO₂.

Pourtant, malgré son capital naturel incomparable (l'Amazonie abrite 10 % de toutes les espèces au monde et reste le dernier refuge du jaguar, des harpies et des loutres géantes), la région est particulièrement menacée par la déforestation massive qui repousse toujours plus loin les limites du poumon vert. En effet, plus de 17 % de la forêt amazonienne ont disparu à cause de la trop forte pression exercée par l'activité humaine, due essentiellement à la conversion des terres en culture ou en pâturage pour le bétail (la culture du soja a plus que doublé ces 10 dernières années), à l'extraction de gaz et de pétrole, à l'abattage illégal du bois (80 % du bois prélevé en Colombie est d'origine illégale), à la construction de barrages ou encore à l'exploitation des mines.

Face à cette situation, le WWF a lancé le programme « Living Amazon Initiative » pour préserver la biodiversité amazonienne et les populations qui en dépendent. Membres actifs de cette initiative, le WWF Guianas et le WWF France se mobilisent particulièrement contre l'orpaillage illégal dans toute la région.

2000
orpailleurs
illégaux présents
dans le parc du
Brownsberg
au Surinam

Au cours de la dernière décennie, le biome amazonien a connu des avancées significatives en termes de préservation : création du plus grand complexe d'aires protégées tropicales au monde, diminution du taux global de déforestation, découverte d'une espèce nouvelle tous les trois jours en moyenne.

En parallèle, certaines des parties les plus préservées de ces forêts, zones de vies ancestrales, ont commencé à subir de nouvelles ruées vers l'or, en lien direct avec la crise économique mondiale et une forte demande d'or sur les marchés, le kilogramme atteignant le record historique de 42 000 euros. A l'échelle de l'Amazonie, 37 % des aires protégées de 7 pays différents sont confrontées à des problématiques minières. La situation est aujourd'hui particulièrement critique dans l'Amazonie de l'ouest, notamment dans la région de Madre de Dios au Pérou et sur le Plateau des Guyanes (Guyana, Suriname et Guyane française).

Cette soif de l'or mène à une pression aurifère illégale toujours préoccupante, avec des conséquences socio-environnementales dramatiques. A titre d'exemple, le WWF Guianas a révélé que le Brownsberg, parc naturel symbole du Surinam, était occupé par plus de 2000 orpailleurs illégaux en mars 2012.

Quant au procédé d'extraction minière aurifère, il représente un tiers de la pollution au mercure mondiale. En Guyane, même si l'exploitation minière officielle est soumise à un contrôle renforcé depuis quelques années, avec notamment l'interdiction d'utilisation du mercure depuis 2006, ce sont plus de 1000 km de cours d'eau qui sont contaminés par la pollution. Les chantiers illégaux qui continuent, entre autres, de déverser du mercure dans les rivières de

65 000
hectares
déforestés
attribuables
à l'extraction
aurifère

Guyane, étaient encore 62 rien que dans le Parc Amazonien de Guyane en 2012. Fin 2011, 30% des populations du Haut Maroni présentaient un taux de mercure dans les cheveux supérieur au seuil fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé. Parallèlement, une étude récente du WWF a montré que la déforestation attribuable à l'extraction aurifère a bondi de près de 300 % entre 2001 et 2008, pour atteindre aujourd'hui un minimum de 65 000 hectares.

Malgré les efforts mis en place par le gouvernement français, l'efficacité de lutte contre ce fléau reste donc toute relative et aucune amélioration significative ne pourra être envisagée sans coopération réelle avec les Etats frontaliers du Brésil et du Suriname.

Certes, les Douanes de Guyane ont officiellement inauguré le « bureau de la garantie » en juillet 2012, outil et déclinaison technique de la démarche effective de traçabilité du négoce d'or en Guyane, et fruit d'une demande préalable du WWF.

Pourtant, la soif de l'or tue toujours : en juin 2012, deux militaires français ont été assassinés en Guyane dans leurs efforts de lutte contre l'or illégal. S'en est suivi une réelle démarche de coopération avec les États voisins, ayant conduit à une baisse temporaire de la pression illégale.

La lutte contre l'or illégal est donc devenue une priorité pour certaines parties de l'Amazonie confrontées à ces conséquences socio-environnementales majeures. C'est pourquoi le WWF se mobilise désormais à l'échelle de l'Amazonie tout entière via l' « Appel pour l'Amazonie : notre patrimoine naturel pour un futur en or », lancé à « Rio+20 », dans le cadre de Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, du 20 au 22 juin 2012. A cette occasion, plusieurs organisations se sont réunies pour échanger et définir les perspectives de l'exploitation aurifère en Amazonie dans le cadre du side-event « L'exploitation aurifère à petite échelle en Amazonie : conséquences socio-environnementales et opportunités de changement régional », organisé par le WWF France et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), en relation avec le WWF Guianas et la « Living Amazon Initiative ».



DOUBLER COÛTE QUE COÛTE !



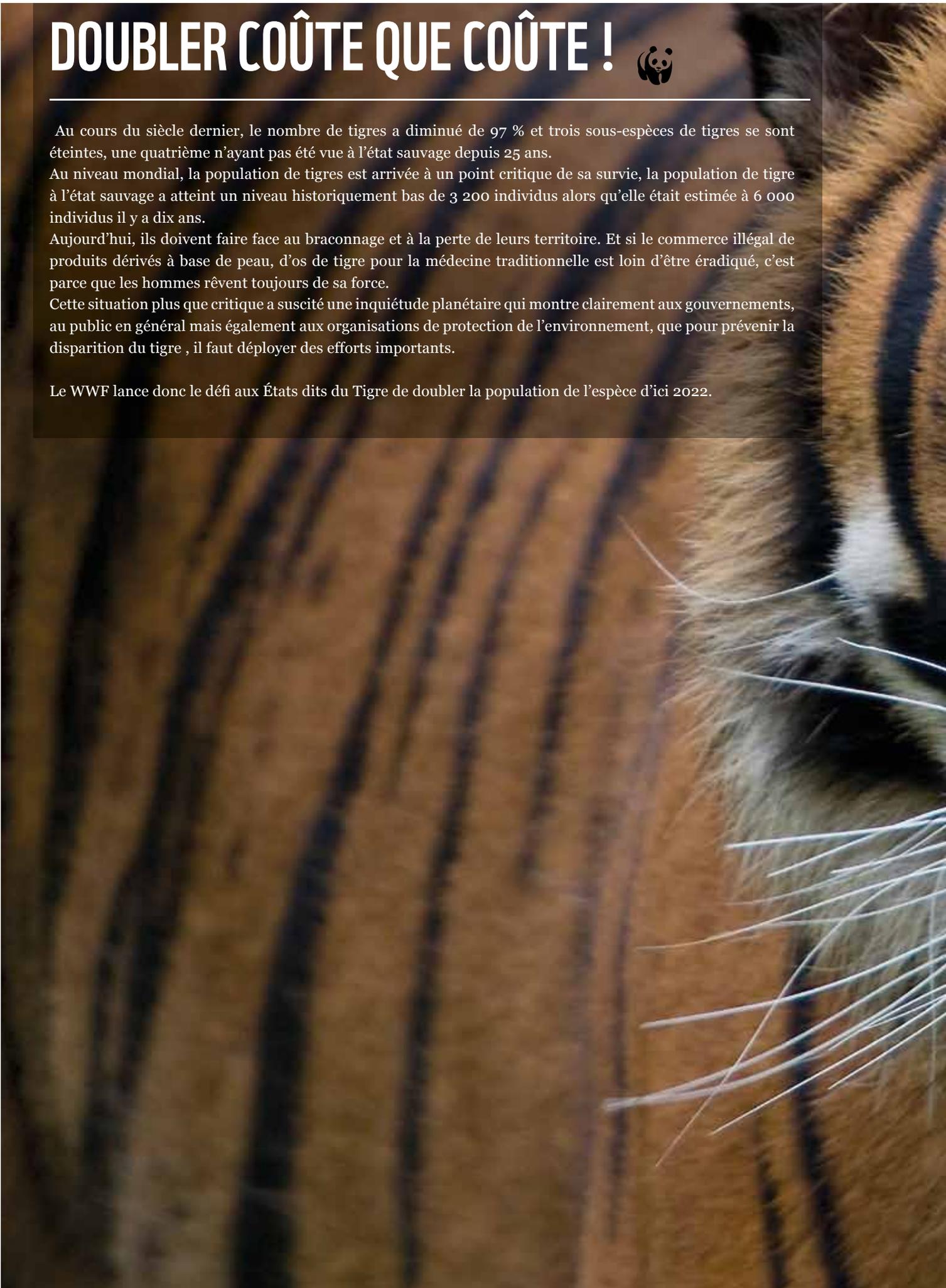
Au cours du siècle dernier, le nombre de tigres a diminué de 97 % et trois sous-espèces de tigres se sont éteintes, une quatrième n'ayant pas été vue à l'état sauvage depuis 25 ans.

Au niveau mondial, la population de tigres est arrivée à un point critique de sa survie, la population de tigre à l'état sauvage a atteint un niveau historiquement bas de 3 200 individus alors qu'elle était estimée à 6 000 individus il y a dix ans.

Aujourd'hui, ils doivent faire face au braconnage et à la perte de leurs territoire. Et si le commerce illégal de produits dérivés à base de peau, d'os de tigre pour la médecine traditionnelle est loin d'être éradiqué, c'est parce que les hommes rêvent toujours de sa force.

Cette situation plus que critique a suscité une inquiétude planétaire qui montre clairement aux gouvernements, au public en général mais également aux organisations de protection de l'environnement, que pour prévenir la disparition du tigre, il faut déployer des efforts importants.

Le WWF lance donc le défi aux États dits du Tigre de doubler la population de l'espèce d'ici 2022.





DOUBLER LA POPULATION DE TIGRES D'ICI 2022

Au nombre de 100 000 au début du siècle dernier, les tigres ont perdu plus de 97 % de leur population et 93 % de leur territoire en seulement 100 ans, pour n'en compter plus que 3200 à l'heure actuelle. Alors que de nombreux engagements ont été pris pour le doublement de sa population lors du Sommet International du Tigre de novembre 2010, qu'en est-il aujourd'hui ?

Trafic illégal, braconnage - près de 200 carcasses de tigres ont été saisies en 2012 - mais aussi déforestation et conversion des terres menant à la disparition progressive de son habitat, de nombreuses menaces pèsent sur la survie du tigre. En effet, chasse illégale et réduction de son territoire forment un véritable cercle vicieux : le tigre devient ainsi une proie facile pour les braconniers. La recherche de nourriture devient elle aussi difficile, car qui dit moins d'hectares de forêts dit également moins de proies potentielles pour se nourrir.

Mobilisé pour la préservation de cette espèce emblématique depuis 1966, et déterminé à doubler sa population mondiale d'ici 2022 par le biais de la « Tigers Alive Initiative », le réseau international du WWF milite pour le renforcement des aires protégées et la mise en place des moyens de gestion efficaces. Notre réseau entreprend également de convaincre les populations des 13 Etats d'Asie concernés de la nécessité de le préserver et de développer de nouvelles sources de revenu alternatives issues des ressources naturelles. Par le biais du réseau TRAFFIC, le WWF s'est fixé comme objectifs de lutter contre le commerce illégal et la consommation de dérivés du tigre, qui, avec l'essor de la médecine traditionnelle chinoise, se trouvent hélas en pleine expansion.

Depuis le Sommet international du Tigre de Saint Pétersbourg de novembre 2010, le WWF travaille étroitement avec ses différents partenaires (ONGs, secteur privé, gouvernements concernés) afin de mettre en place des moyens efficaces de lutte anti-braconnage pour améliorer la gestion des territoires du tigre, au nombre de 135, sur 12 paysages (Bangladesh, du Bhoutan, Birmanie, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Népal, Russie, Thaïlande, Vietnam). Notre réseau appuie également les systèmes de suivi sur le terrain, le renforcement des lois sur tous les territoires du tigre et la formation des partenaires clés en utilisant des méthodes et technologies innovantes.

Certes, en 2012, des progrès significatifs ont été accomplis vers une démarche de « zéro braconnage » à travers un certain nombre d'activités et plusieurs étapes clés visant à mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif fixé.

Pourtant, même si les 13 Etats d'Asie dits du Tigre se sont engagés à doubler le nombre de tigres d'ici 2022 en assurant la diversité génétique cette espèce et de ses sous espèces en signant la déclaration de Saint-Pétersbourg, de nombreux sites abritant les derniers tigres sauvages restent vulnérables au braconnage. Les territoires du tigre couvrent un total de 1,5 million de km² et 90 % de ces sites sont sous protection légale, mais seule la moitié d'entre eux bénéficie d'une gestion adaptée à l'enjeu.

Il est donc urgent que les Etats dits du Tigre intensifient leurs efforts de façon conjointe et coordonnée afin de mettre en place une politique de « zéro braconnage » efficace.

Cet objectif est plus que tenable : au Népal, où le gouvernement a déjà mis en place avec succès quelques-unes des principales exigences du programme GTRP (Programme de protection issu du Sommet du Tigre) pas un seul tigre n'a été ou braconné ou tué dans le parc national de Chitwan.

3 200
tigres restent
aujourd'hui à l'état
sauvage

Un statut de protection des sites, des plans de gestion adaptés, une surveillance efficace, des réseaux de renseignements fonctionnels, une formation du personnel de terrain et la mise en application des peines sont l'ensemble des domaines dans lesquels les investissements sont indispensables afin d'éradiquer le braconnage et de démontrer que les engagements pris lors du Sommet du Tigre se poursuivent activement.

Seule ONG française à se mobiliser pour la sauvegarde de ce félin emblématique depuis 2009, le WWF France prend toute sa part dans la campagne internationale « Kill The trade that kills » qui entend sensibiliser le grand public, les décideurs et les gouvernements concernés à la lutte contre le commerce illégal de cette espèce protégée.

Le Sommet international du Tigre de Saint Pétersbourg : le bilan d'étape du WWF

En novembre 2010, les chefs d'Etat des 13 pays du Tigre se sont réunis à Saint-Pétersbourg lors du 1er Sommet International du tigre. A cette occasion, ils ont adopté une déclaration ambitieuse et visionnaire ayant pour objectif de doubler le nombre de tigres sauvages d'ici 2022. Les chefs d'Etat ont également approuvé le Programme Mondial de Sauvegarde du tigre afin d'atteindre cet objectif dans les meilleures conditions. Ce programme reconnaît entre autre que le braconnage est la menace la plus importante et immédiate qui pèse sur l'espèce et comprend une liste d'objectifs spécifiques, des activités adaptées, des coûts et des délais pour chaque pays afin d'éradiquer le braconnage du tigre. Deux ans après ce Sommet majeur et l'engagement unique des chefs d'Etat, le WWF s'est chargé d'évaluer la mise en œuvre du Programme et des mesures de gestion et de conservation en place contre le braconnage. Pour cela, le WWF a identifié six indicateurs communs à 135 sites prioritaires à la sauvegarde du tigre. Il en résulte qu'en deux ans :

- 90 % des sites évalués bénéficient d'une protection légale sur le « papier », et dans plus de 75 % de ces sites, le tigre est la principale raison de ce statut. Pourtant, sur la base des données collectées, notre réseau a remarqué que ces territoires ne sont pas activement et concrètement gérés et protégés.
- En dehors de la Russie, 41 % des sites évalués ne bénéficient pas de gestion spécifique faisant état du mandat et des responsabilités du personnel ou des rangers, d'une stratégie et d'une méthodologie adaptées aux ressources et aux moyens limités. Dans plus de 50 % des sites, le personnel n'a pas été formé ou équipé de façon adaptée, et seuls 12 % des sites évalués sont suffisamment munis des ressources humaines prévues
- Lorsque les données étaient disponibles, le nombre d'arrestations et de poursuites juridiques était anormalement faible au vu du taux de braconnage auxquels ils sont soumis.
- Même si pour une fois un grand nombre d'informations a pu être collecté, les données restent étonnamment faibles concernant le niveau de protection et de braconnage. Sans ces données indispensables, il est impossible pour les Etats et leurs partenaires de répondre aux besoins de gestion, et donc d'adapter leur politique de sauvegarde du tigre aux réalités des territoires.

RESERRER LES MAILLES !

Enrayer le processus de dégradation des ressources halieutiques et des écosystèmes marins est l'un des objectifs essentiels du WWF France et de son réseau. Changement climatique, pollutions, activités maritimes diverses, nos océans sont soumis à de nombreuses pressions, et la pêche, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, est l'une des principales causes de l'épuisement de nos ressources marines. En effet, en prélevant des fractions importantes de populations sauvages et par ses impacts sur les habitats, la flotte de pêche européenne exerce une surpêche chronique. Dimensionnée pour pêcher 2 à 3 fois ce que nos écosystèmes sont capables de produire, son mode de gestion centralisé ne permet ni de répondre aux spécificités de chaque territoire, ni de gérer les ressources et les activités de pêche sur le long terme.

Pour lutter contre cette surpêche dont le coût mondial est estimé à plus de 34 milliards d'euros et qui, en France, détruit plus d'emplois qu'elle n'en crée, le programme « pêche durable » du WWF France a développé une nouvelle approche de gestion des pêches, appelée Unités d'Exploitation et de Gestion Concertées. Ces UEGC, basées sur l'idée que la pêche est avant tout une activité de cueillette, répond à la préoccupation nationale, européenne et internationale de la durabilité des pêches. Elle s'inscrit dans le cadre établi par le Code de Conduite pour une Pêche Responsable de la FAO et s'appuie sur le double principe de gestion territoriale et d'implication de l'ensemble des parties prenantes pour permettre la mise en place de plans de gestion à long terme, tout en participant à la restauration de nos écosystèmes marins.





L'INITIATIVE POUR LA MEDITERRANÉE

Le WWF a identifié le bassin Méditerranéen comme une région géographique prioritaire où l'intégrité écologique doit être conservée pour contribuer à un avenir durable pour tous. Le WWF France, le WWF Méditerranée et 4 autres bureaux du WWF impliqués dans la région ont ensemble mis en place l'Initiative pour la Méditerranée, une stratégie commune visant à démultiplier l'effort de conservation du WWF dans le bassin.

Le WWF France est investi en Méditerranée depuis plus de 12 ans pour la protection des écosystèmes marins. Il se concentre sur 4 problématiques de conservation essentielles : l'étude et la protection des cétacés, le développement et l'amélioration du réseau des Aires Marines Protégées (AMP), les dangers de la pollution, et la pêche durable. Depuis 2007, ce travail a pris une dimension collective au travers de l'Initiative Méditerranéenne Marine développée conjointement par les WWF du bassin, avec l'objectif affiché de développer un double réseau de sites pilotes au travers des Aires Marines Protégées d'une part, et des pêcheries durables avec co-gestion écosystémique d'autre part.

En effet le niveau de protection de la mer Méditerranée n'est pas suffisant. Les AMP en particulier ne sont pas assez nombreuses, ne représentent pas suffisamment la biodiversité méditerranéenne et ne sont pas toutes gérées de façon efficace.

Elles ne couvrent que 1 % de la surface (4 % avec le Sanctuaire Pelagos qui n'est pas vraiment une AMP), bien loin de la recommandation des 10 % de la Convention pour la Diversité Biologique de 2010. 75 % sont situées sur la rive nord ouest du bassin, seules 40 % disposent de plans de gestion, 80 % n'ont pas de moyens financiers et humains suffisants et elles manquent de cohérence et ne sont pas écologiquement représentatives.

L'Initiative pour la Méditerranée vise donc à encourager les acteurs impliqués dans la protection marine à considérer la conservation de la biodiversité marine comme une priorité politique, économique et sociale. Dans ce contexte, les AMP deviennent un outil indispensable dans la gestion durable des écosystèmes marins.

La réussite de MedPAN

En 2003, le WWF France relance le réseau MedPAN des gestionnaires d'AMP de tout le bassin méditerranéen, alors en dormance. Après 5 ans de coordination par le WWF France, l'association MedPAN est créée afin de mettre en place une gouvernance indépendante du réseau et nous continuons de contribuer à son pilotage. Aujourd'hui, MedPAN est une organisation connue à l'échelle du bassin et joue un rôle central dans l'animation et l'appui technique aux AMP. Elle est en outre un acteur reconnu au niveau institutionnel. L'association MedPAN et le WWF ont co-organisé en novembre 2012 le forum des AMP de Méditerranée à Antalya en Turquie qui a rassemblé plus de 300 acteurs, dont de nombreuses institutions et a permis de finaliser une feuille de route conjointe visant à atteindre en Méditerranée les objectifs de la Convention pour la Biodiversité fixés à 2020.

Douze ans d'études sur les Cétacés

Le programme Cap Ligures a été l'élan initial de notre implication au sein du sanctuaire Pelagos pour la protection des cétacés. Depuis 2000, le WWF France est devenu un acteur incontournable et un partenaire assidu du sanctuaire Pelagos. Les campagnes se sont succédées pour améliorer les connaissances sur ces animaux exceptionnels mais encore méconnus de Méditerranée.

300
partenaires
se sont réunis
à Antalya
pour le 1^{er} forum
des AMP
de Méditerranée

Nous avons ainsi pu établir un niveau de référence pour la contamination du Rorqual commun et nous poursuivons cet effort pour le Cachalot et le Globicéphale situés plus haut dans la chaîne alimentaire. Nous avons développé une méthode inédite pour évaluer le taux de grossesse des Rorquals communs. L'ensemble de ces résultats dresse le portrait d'une Méditerranée sous pression et de populations de cétacés plus contaminés que leurs congénères d'Atlantique.

Promouvoir une petite pêche durable

Petite échelle, proximité du territoire, adaptabilité, polyvalence : la petite pêche artisanale a des qualités intrinsèques pour être « durable » si elle est encadrée correctement.

Les efforts de l'ensemble des WWF et en particulier de l'équipe de notre bureau méditerranéen MedPO ont conduit à la création de la plateforme des pêcheurs artisans MedArtNet qui rassemble des membres de plusieurs pays méditerranéens de l'Union Européenne. La voix de la petite pêche artisanale méditerranéenne, appuyée par la création de syndicats nationaux supportés également par les WWF, est ainsi portée et représentée jusqu'à Bruxelles. Cette association joue un rôle clé dans la négociation en cours sur la réforme de la Politique Commune des Pêches.

Le Forum des Aires Marines Protégées d'Antalya

La mer Méditerranée et les services rendus par ses écosystèmes constituent un patrimoine naturel commun qui s'ajoute au patrimoine culturel des pays de la région. Plus que dans d'autres parties du monde, la pression anthropique et les impacts associés au changement climatique affectent les économies nationales et les populations. La plupart des pays méditerranéens ont fait des efforts pour réduire ces impacts, et ont établi des Aires Marines Protégées (AMP) pour améliorer la conservation de la biodiversité marine et dans des zones sous leur juridiction. Pourtant, malgré les efforts déployés, le réseau méditerranéen d'AMP souffre encore d'importantes faiblesses.

Pour tenter de les résorber, le WWF et l'association MedPAN ont réuni les acteurs clés des AMP Méditerranéennes lors du Forum des Aires Marines Protégées qui s'est tenu à Antalya en Turquie du 25 au 28 novembre 2012. Tous ont identifié les actions nécessaires afin d'établir un réseau écologique d'AMP qui soit efficacement et durablement géré et ont élaboré une feuille de route appelant à une action urgente et visant à atteindre, d'ici 2020, les objectifs établis dans le cadre des engagements internationaux avec une vision claire : « Mettre en place en Méditerranée, d'ici 2020, un réseau d'aires marines protégées connectées, écologiquement représentatif, géré et suivi de manière efficace, pour assurer la conservation à long terme des éléments clés de la biodiversité marine et soutenir le développement durable de la région de manière significative. »

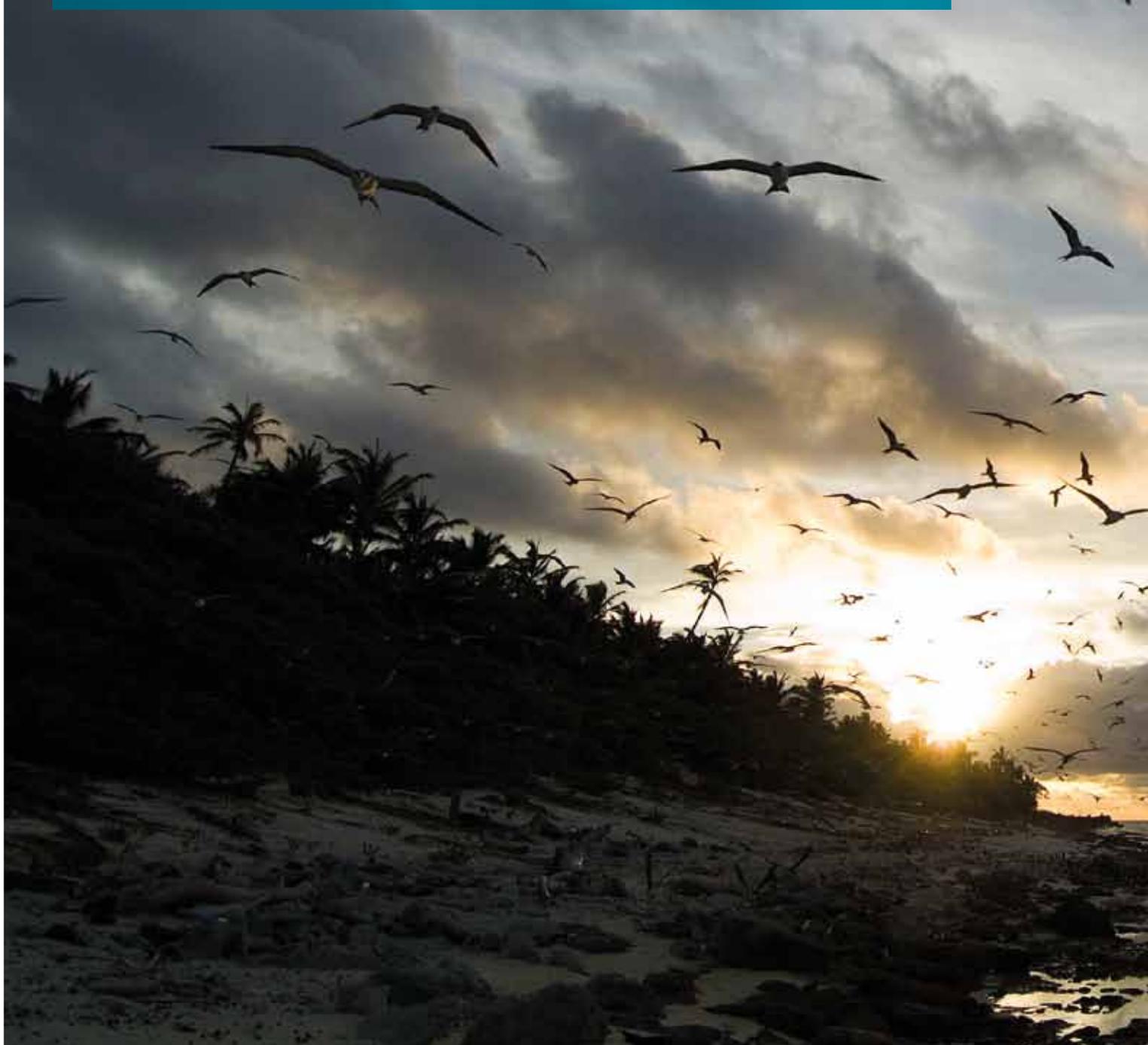
Les 4 objectifs stratégiques de la feuille de route 2020 de la Déclaration d'Antalya reposent sur :

- la mise en place d'un réseau écologique d'AMP représentatif et connecté
- l'instauration d'une gestion effective, efficace et durable ainsi qu'une bonne gouvernance dans les AMP en Méditerranée.
- le développement d'une gouvernance des AMP Méditerranéenne qui soit intégrée sur le plan territorial et avec les autres secteurs tout en favorisant le partage des bénéfices environnementaux et socio-économiques.
- le renforcement des ressources financières pour établir et pérenniser un réseau écologique d'AMP efficacement gérées

DU BON CÔTÉ DE LA BARRIÈRE

Avec une barrière de plus de 1 600 km, la Nouvelle-Calédonie abrite le second ensemble corallien de la planète. Ce site est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2008. S'ils font partie des écosystèmes les plus riches au monde, les récifs coralliens sont également les plus menacés. Un seul bateau ancré dans 3 mètres d'eau peut détruire jusqu'à 100 m² de corail. Avec la contribution financière de la Fondation Rip Curl Planet, Isabelle Autissier, présidente du WWF France, a inauguré le 4 novembre 2011 les premiers mouillages écologiques installés sur plusieurs sites sous-marins d'exception des Provinces Nord et Sud de Nouvelle-Calédonie.

Outre une solidité supérieure à celle des mouillages classiques ainsi qu'une aptitude à pouvoir être installés sur des zones à forts courants de fond ou de surface, ces mouillages écologiques sont gracieusement mis à la disposition des surfeurs, plongeurs et plaisanciers du lagon calédonien. Grâce à une technique d'approche et d'amarrage simplifiée, ils vont permettre de réduire l'impact de l'installation des embarcations sur les herbiers et les coraux tout en assurant la sécurité de l'ancrage et la préservation de ces milieux aquatiques essentiels au nourrissage, à la reproduction et à la protection de nombreuses espèces.





CONSERVER LE PATRIMOINE NATUREL DES OUTRE-MER

Depuis plus de 30 années, le WWF France est engagé en Outre-mer pour sauvegarder l'extraordinaire patrimoine naturel de ces territoires français qui représente plus de 80 % de la biodiversité nationale.

Dans le cadre de sa participation active aux différents groupes de travail français et européen sur l'Outre-mer, le WWF France a contribué à la formulation de la motion du Comité Français de l'UICN sur la pérennisation du dispositif de financement européen BEST, dédié à la biodiversité ultramarine, et adoptée au Congrès mondial de l'UICN en septembre 2012. En effet, la France est particulièrement concernée par la préservation de ces terres d'exception puisqu'aucun autre pays ne peut s'enorgueillir d'avoir sur son territoire des terres glacées antarctiques, des forêts tropicales primaires quasiment intactes, l'un des premiers réseaux de récifs coralliens, des lagons parmi les plus grands du monde ou encore un ensemble de mangroves bien préservé sur des centaines de kilomètres.

Le WWF France a choisi de travailler plus particulièrement sur l'un des principaux « hot spot » de biodiversité mondiale que représente la Nouvelle-Calédonie, ainsi que sur le plus grand bloc forestier tropical français et européen de Guyane, qui constitue la base de son engagement pour la préservation des tortues marines.

EN NOUVELLE CALÉDONIE

Pour marquer d'une pierre blanche la première décennie d'engagement de notre organisation pour la préservation d'une biodiversité ultramarine incomparable, un « pand'anniversaire » a été organisé le samedi 5 novembre 2011 au Parc Zoologique et Forestier de Nouméa en présence d'Isabelle Autissier, présidente du WWF France.

Situé au coeur du Pacifique Sud, cet archipel est l'un des tout premiers « hot spots » mondiaux qui regroupe 4 des 238 écorégions prioritaires de la planète : les récifs coralliens, les écosystèmes d'eau douce, les forêts humides et surtout les forêts sèches, à l'origine de l'engagement du WWF France pour ce territoire d'exception dès 1997.

10 ANS déjà

Outre la redynamisation réussie du projet de préservation de la Haute-Dumbéa par la création prochaine d'une aire protégée afin de la préserver de certaines espèces envahissantes comme le pluchéa, arbuste importé d'Amérique il y a une trentaine d'années, le WWF France a relancé son partenariat avec la Province Nord et les tribus des Aires Marines Protégées Nord-est (AMP/NE) dans le cadre du « Projet d'appui à la création et à la consolidation des AMP/NE de Nouvelle-Calédonie ». Plusieurs actions déjà réalisées seront intégrées au plan de gestion, comme la création de sentiers (sous-marin, mangrove, botanique), l'étude génétique sur le cycle de vie et les modes de dispersion des larves des bécassins rouleurs ou encore le suivi biologique des récifs et de la ponte du corail.

La Province Sud n'est pas en reste, puisqu'elle a fait l'objet de deux temps forts de mobilisation cette année. Ce sont exactement 5 402 arbres qui ont été replantés le 21 avril 2012 dans le parc du Ouen Toro. En une matinée, plus de 1000 écocitoyens ont transformé le site en une fourmilière de petits ouvriers prêts à mettre force et motivation au profit de la restauration de cette zone de forêt sèche dégradée.

Au départ 5 000 plants étaient prévus sur ce chantier, mais l'émulation était telle que 400 plants supplémentaires ont dû être achetés sur place pour répondre à l'effort des bénévoles mobilisés. Ce gigantesque chantier éco-citoyen était la première opération de cette ampleur réalisée en Nouvelle-Calédonie.

Les jeunes apprentis du Centre de Formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Calédonie ont également matérialisé l'engagement pris par les coureurs du Pandathlon 2012 en plantant 1 800 arbres dans ce même parc du Ouen Toro le 27 juin dernier grâce aux 100 000 euros récoltés pour soutenir nos programmes de restauration des forêts sèches.

Au total, depuis l'ouverture de notre bureau calédonien, plus de 50 000 arbres ont été plantés sur les chantiers de restauration forestière avec l'aide d'un réseau de 700 bénévoles, donateurs et sympathisants.

Le WWF dispose aujourd'hui d'un portfolio uniques de projets pilotes qui couvre l'ensemble des 4 écorégions prioritaires de Nouvelle-Calédonie et qui promeut une cogestion des espaces naturels entre les collectivités locales et la société civile, usagère de ces espaces à fort enjeu environnemental.

Massif forestier d'influence amazonienne parmi les moins fragmenté du monde, zones maritimes parmi les moins exploitées de la planète, les nombreuses richesses naturelles de Guyane, la plus vaste et la moins peuplée des régions de France, connaissent des pressions de plus en plus marquées, liées essentiellement à des pratiques clandestines ou illégales.

EN GUYANE

L'activité du WWF France est particulièrement importante concernant les questions aurifères, notamment dans la lutte contre l'orpaillage illégal, une pratique ayant de nombreuses et dramatiques conséquences sociales et environnementales puisqu'elle entraîne déforestation, pollution au mercure et également délinquance. Afin de sensibiliser les décideurs à cette thématique, le WWF France, en collaboration avec le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, a organisé un « side-event » lors du dernier Sommet de la Terre à Rio. Intitulé « l'exploitation aurifère à petite échelle en Amazonie : enjeux socio-environnementaux, et opportunités pour un changement régional », cette rencontre accueillie sur le « Pavillon France » a permis pour la première fois de croiser les regards entre des contextes très différents (Guyane, Pérou, Bolivie, Brésil, Colombie). Un système de certification des pratiques aurifères standardisé devrait à terme permettre de comparer les progrès réalisés dans certains contextes.

La pétition de la campagne « Non à l'or illégal » a recueilli près de 11 500 signatures. Elle a été doublée par la production et la valorisation de l'étude « Sur les traces de l'or », évaluant les pratiques de la filière bijoutière française face aux défis de l'or traçable et responsable.

Par ailleurs, 16 balises ARGOS ont été déployées sur des tortues vertes dans le cadre du Programme CARET2 (Co-ordinated Approach to Restore our Endangered Turtles) de part et d'autre du fleuve international Maroni. Ces balises Argos ont offert de nouvelles données plus précises et complémentaires sur les tortues vertes, permettant ainsi de renforcer nos connaissances sur le comportement encore largement méconnu de cette espèce du plateau des Guyanes.

11 500
signataires
de la pétition
«Non à l'or illégal»

Enfin, l'utilisation du dispositif « Turtle and Trash Excluder Device » (TTED) sur les chalutiers crevettiers guyanais a été confirmée cette année. Développé par le WWF grâce au soutien du Fonds Européen pour la Pêche, le TTED est un filet sélectif qui permet d'exclure toutes les captures accidentelles des pêches telles que la tortue marine. Suite à l'adoption volontaire de ce système par l'ensemble de la flotte crevettière guyanaise, des représentants du Département d'État des Affaires Etrangères des Etats-Unis se sont rendus sur place afin de vérifier la bonne utilisation de ce nouveau dispositif. Originalité de la Guyane, l'adoption du TTED n'a pas été obtenue sous la contrainte commerciale (les Etats-Unis bannissant toute importation de crevette pêchée sans ce système), mais de façon progressive et volontaire suite à la proposition du WWF et aux essais menés par les pêcheurs eux-mêmes via le Comité Régional des Pêches. Le résultat est tout aussi original que rassurant : les représentants nord-américains ont considéré que l'utilisation du TTED en Guyane est tout à fait conforme aux attentes, et par conséquent le marché américain — plus gros marché commercial de crevettes — est ouvert à la crevette de Guyane... qui demeure jusqu'à ce jour exclusivement vendue en Europe !

De façon plus ponctuelle, et notamment avec d'autres partenaires, le WWF France intervient sur les autres territoires d'Outre-mer comme la Polynésie Française ou la Réunion dans l'Océan Indien.

Valoriser les actions locales avec le fonds Biome

Le Fonds Biodiversité et Outre-mer, communément appelé Fonds Biome, est un fonds de conservation créé en 2010 sous l'égide du WWF France. Présidé par l'animateur de télévision Sébastien Folin, le Fonds Biome déploie des projets dans des régions où notre organisation n'est pas encore implantée comme la Guadeloupe, l'île de la Réunion, les îles Éparses qui font partie des Terres Australes et Antarctiques Françaises ou encore la Polynésie. Il permet leur financement en favorisant la rencontre entre les porteurs de projets et les mécènes locaux afin de sauvegarder un héritage environnemental unique et assurer un avenir durable aux régions ultramarines.

Cette année, le Fonds Biome a soutenu la création de deux nouvelles stations Reef Cheek Guadeloupe aux Saintes et à Marie Galante, qui permettent à des éco-volontaires de suivre l'état de santé des coraux. À la Réunion, il a en outre participé au financement de l'inventaire de la biodiversité marine profonde des pentes du Piton de la Fournaise, ou encore à la mise en oeuvre d'un protocole de suivi acoustique nocturne des pétrels noirs de Bourbon pour mieux les protéger. En effet il ne resterait qu'une quarantaine de couples de cette espèce endémique.

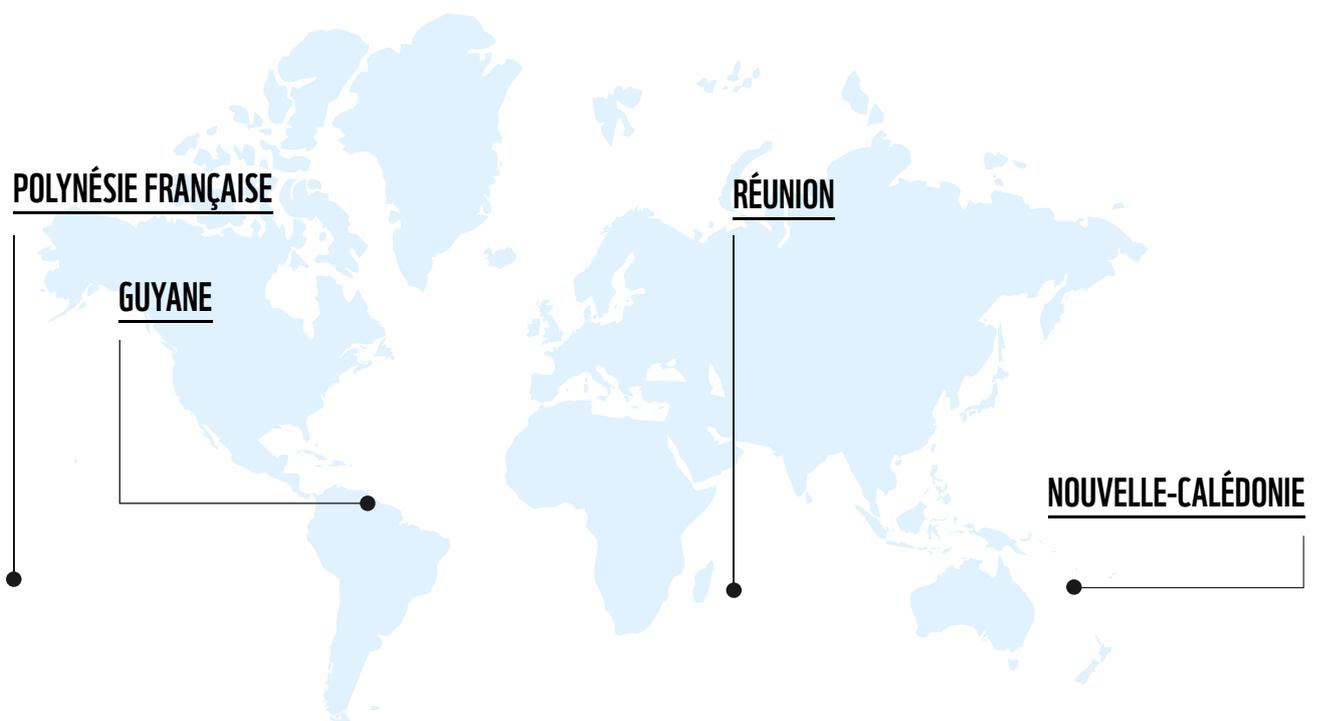
Le 24 avril 2012, le WWF France, le Fonds Biome et les antennes d'Outre-mer 1^{ère} et France Ô (France Télévisions) ont souhaité s'associer pour promouvoir ces projets d'avenir. Implantées sur tous les océans (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Réunion, Saint-Pierre et Miquelon, Wallis-et-Futuna) les 9 chaînes et 9 radios d'Outre-mer 1^{ère} seront localement des partenaires média de premier plan pour les porteurs de projets du Fonds Biome via leurs rédactions et émissions radio, TV et web. La chaîne France Ô sera la vitrine audiovisuelle des différentes actions déployées dans l'ensemble de l'Outre-mer.

Vers un partenariat territorial stratégique avec la Réunion

En sollicitant le WWF France en décembre 2011 pour l'accompagner dans la mise en oeuvre de sa démarche d'aménagement du territoire et de développement durable, le Conseil Régional de la Réunion a ouvert la voie d'un partenariat stratégique régional inédit pour notre organisation.

Ce partenariat devrait permettre de renforcer la présence du WWF France en Outre-mer puisqu'il pourrait confirmer notre ancrage dans la zone « Madagascar et Océan Indien », l'une des écorégions prioritaires de notre réseau, tout en nous permettant d'être présents sur les trois océans du globe, l'Atlantique avec le bureau de Guyane, le Pacifique avec le bureau de Nouvelle-Calédonie et l'Océan Indien Occidental.

Signé le 30 novembre 2012, ce partenariat stratégique s'articulera autour de 3 axes principaux : une meilleure prise en compte de la problématique du développement durable dans les projets d'aménagement du territoire de l'île, la sensibilisation des réunionnais aux enjeux environnementaux et la préservation de la biodiversité marine dans une perspective de coopération régionale autour de la problématique des cétacés.



PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ MÉTROPOLITAINE

Le WWF France est pleinement engagé pour protéger la biodiversité au travers de notre programme de préservation des zones humides ou de notre programme Alpes et Méditerranée.

Les Marais du Vigueirat

1120
hectares de
nature désormais
protégés

S'inscrivant dans les pas de Luc Hoffmann, l'un de ses pères fondateurs, le WWF s'attache à reconquérir les zones humides, et ce, depuis la première décennie de son existence. Ces écosystèmes jouent un rôle tant par les fonctions qu'ils remplissent dans le cycle de l'eau que par leur richesse biologique, qui en font l'un des écosystèmes les plus productifs. Chacune des zones humides recèle en son sein un patrimoine d'exception à protéger. Pourtant, elles restent encore trop souvent perçues comme de « la place perdue », voire des zones insalubres.

Pour mieux faire comprendre leur valeur écologique et leur potentiel touristique, le WWF France soutient depuis 2001 le projet des Marais du Vigueirat. Situé à la jonction de deux écosystèmes remarquables, le delta du Rhône et la plaine steppique de Crau, les Marais du Vigueirat s'étendent sur 1 120 hectares de nature protégée en Camargue orientale et forment une des zones humides les plus riches du littoral méditerranéen.

Le projet des Marais du Vigueirat démontre que protection d'un patrimoine naturel exceptionnel, développement d'un projet d'écotourisme ambitieux et développement d'activités économiques durables sont parfaitement compatibles. Aujourd'hui, les Marais du Vigueirat sont cités en exemple pour la qualité de la gestion du milieu et pour le haut niveau d'exigence environnementale dans l'accueil du public et des activités qui s'y développent. Le 15 novembre 2011, la ministre de l'Écologie les classe « Réserve Naturelle Nationale » en grande partie grâce à l'intervention directe et opiniâtre du WWF France.



L'arasement du barrage de Poutès

Près de 900
saumons ont pu
être observés
au Pont-Barrage
de Vichy, l'un
des meilleurs
chiffres de
ces dernières
années

Le combat historique du WWF pour une « Loire Vivante » a connu cette année une victoire remarquée et attendue, celle de l'arasement du barrage de Poutès.

Dénoncé dès 1946 par l'Association de Protection du Saumon, le barrage de Poutès, édifié en 1941 et d'une hauteur de 18 mètres, est à l'origine directe de l'effondrement de la dernière population de saumons atlantiques de longue migration du Bassin de la Loire. Ce poisson migrateur, autrefois présent dans tous les grands fleuves d'Europe du Nord, a disparu du Rhin, de l'Elbe, de la Seine et de la Dordogne principalement suite à la construction des grands barrages qui ont bloqué l'accès aux sites de reproduction. Sur l'Allier, la population était passée de plusieurs dizaines de milliers d'individus à quelques centaines à la fin des années 80. Face à cet effondrement, ce sont 2 millions de jeunes saumons qui ont été déversés en 2001 par le Conservatoire National du Saumon Sauvage pour soutenir artificiellement la population, le temps qu'elle retrouve un niveau satisfaisant et que les habitats soient restaurés. Comme il existait sur le secteur d'autres possibilités de production d'électricité renouvelable (éolien, solaire, biomasse), le WWF a lancé en 2002, avec l'appui de nombreuses ONG, une campagne pour l'effacement de cet ouvrage obsolète ainsi que des ouvrages

de Vézins et La Roche qui Boit, sur la Sélune, dans la Manche. Ces deux grands barrages avaient également causé l'effondrement des populations de saumons sur le bassin.

Le 6 octobre 2011, grâce au travail de nos équipes et de nos partenaires, la ministre de l'Écologie annonce l'effacement de l'ouvrage. Celui-ci sera remplacé par un barrage amovible de 4 mètres de hauteur, transparent pour les saumons et les sédiments et qui conserve 90% de la production d'hydroélectricité. Une première en Europe : le printemps 2012 a vu la constitution d'un Comité de pilotage composé des différentes parties prenantes pour accompagner l'effacement.

Une belle victoire collective pour le WWF et ses alliés, mais il reste à ce jour 10 000 barrages sur le bassin de la Loire, dont seule une vingtaine a été effacée ces dernières années. Nos observateurs ont pu noter le passage de près de 900 saumons au Pont-Barrage de Vichy, l'un des meilleurs chiffres de ces dernières années, montrant ainsi que les efforts entrepris depuis 20 ans pour restaurer cet écosystème porte ses fruits. Si nous voulons retrouver des rivières en « bon état écologique », avec des populations abondantes de poissons migrateurs comme le saumon, l'anguille, l'alose, la lamproie ou encore l'esturgeon, il est indispensable de restaurer leur continuité écologique et donc d'effacer les barrages dont l'utilité n'est plus avérée.

En quête d'un statut de protection pour le Mont-Blanc

100 000
visiteurs quotidiens
en haute saison



3 pays alpins (l'Italie avec le Val d'Aoste, la France avec le haut-bassin de l'Arve et le Valais Suisse) sont réunis dans une unique communauté de destins, avec une forte proximité culturelle autour du toit de l'Europe. Pourtant, du haut de ses 4810 mètres, le Mont-Blanc est le seul point culminant d'un continent sans statut de protection. Fort d'une grande fréquentation touristique (la vallée de Chamonix compte jusqu'à 100 000 visiteurs quotidiens en haute saison pour 10 000 habitants permanents), le Mont-Blanc est un point de passage névralgique pour le fret et les voyageurs à l'échelle internationale, ce qui suscite entre autre une dégradation de la qualité de l'air équivalente à celle d'une métropole régionale. De plus, dans un contexte de changement climatique global que les milieux de montagne sont les premiers à rendre lisibles dans le paysage, il est certain que le seul glacier qui perdurera dans les Alpes sera dans le Massif du Mont-Blanc. Carrefour naturel majeur au cœur de l'arc alpin, jouant un rôle clé dans les corridors écologiques entre les « hotspots » de biodiversité prioritaires de l'écorégion, le Massif du Mont-Blanc est un haut-lieu du tourisme mondial, véritable laboratoire potentiel en matière de gestion durable d'un territoire.

C'est pourquoi depuis 20 ans, les organisations suisse, italienne et française du WWF œuvrent, au sein de proMONT-BLANC, collectif inter-ONG, en vue de la mise en œuvre d'une gestion durable du Massif. Sa pleine expression doit se caractériser par l'obtention d'une reconnaissance internationale, de type UNESCO-Patrimoine Mondial de l'Humanité ou Parc naturel.

Sous l'impulsion du WWF France et de proMONT-BLANC, l'outil de démocratie participative et de gouvernance à trois « TransVersant » a vu le jour, destiné à stimuler l'émergence d'un développement durable du territoire grâce à l'information, la sensibilisation, la mise au débat citoyen et l'accompagnement de projets locaux. Deux débats participatifs ont notamment été organisés en 2012 : l'un sur les conséquences de la dégradation de la qualité de l'air en matière de santé, l'autre sur l'impact des activités de pleine nature sur l'environnement montagnard.

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

L'empreinte écologique par habitants des nations à haut revenu est sans commune mesure avec celles des pays à revenu bas et moyen. Pour enrayer cette pression disproportionnée sur les ressources naturelles de notre planète, le WWF vise à influencer les marchés et les politiques publiques.

L'initiative « Transformation des marchés »

40
grandes
entreprises
travaillent
avec le WWF
pour améliorer
leurs pratiques
environnementales

Pour promouvoir la pêche durable ou réduire l'impact de la production de matières premières en Amazonie, en Afrique de l'est ou Asie du Sud-Est, le WWF contribue au développement d'initiatives pour améliorer les pratiques des plus grands groupes industriels mondiaux afin de réduire leur impact. Dans les années 1990, le WWF a été à l'origine du Forest Stewardship Council (FSC) puis du Marine Stewardship Council (MSC) deux organismes devenus aujourd'hui les leaders de la certification du bois et du poisson exploités de manière durable. L'accroissement de la demande pour certaines matières premières comme le sucre, le bœuf, le soja ou l'huile de palme augmente les pressions sur les ressources naturelles et la biodiversité. Si chaque habitant du globe consommait comme un français, c'est près de deux planètes au lieu d'une qui seraient nécessaires pour subvenir aux besoins de tous. Parmi les principales menaces qui pèsent sur la planète on compte la production industrielle de 15 matières premières renouvelables dont 25 % du commerce mondial est contrôlé par une centaine d'entreprises. Le WWF travaille avec plusieurs d'entre elles afin d'améliorer leurs pratiques et obtenir que leurs approvisionnements impactent moins l'environnement.

Lutter contre la déforestation des forêts tropicales

4 millions
d'hectares de
forêt menacés
à l'horizon 2020

Les forêts jouent un rôle déterminant pour l'écosystème planétaire, par exemple dans le stockage du carbone ou de la stabilisation du climat. 80 % des surfaces déboisées dans les régions tropicales sont converties en cultures agricoles tout particulièrement en cultures de soja et de palmiers à huile. A cela s'ajoute le développement de plantations à croissance rapide, principale source de matière première pour le papier.

En Indonésie, l'expansion des palmiers à huile menace 4 millions d'hectares de forêt à l'horizon 2020, fragilisant ainsi les écosystèmes et conduisant à la disparition progressive d'espèces aussi emblématiques que le tigre ou l'orang-outan. En France, l'huile de palme est de plus en plus utilisée pour la consommation notamment sous forme de biscuits, de chocolat, de margarine, d'huile de friture mais aussi de cosmétiques.

La France a importé 4,6 millions de tonnes de soja sous différentes formes en 2011, et reste le premier importateur européen de soja en provenance du Brésil. Il s'agit d'un enjeu majeur pour notre pays puisque la culture du soja est l'une des causes principales de la déforestation dans la région du Cerrado, mais aussi en Amazonie, car ses cultures, de plus en plus souvent OGM, ne cessent de s'étendre à l'intérieur de la forêt. En France, le soja importé est utilisé à 90 % pour l'alimentation animale (bovins, porcs, volailles).

90 %
du soja importé
est utilisé pour
l'alimentation
animale

Il s'agit donc de convaincre nos concitoyens de manger moins de viande ou alors de consommer de la viande de qualité issue prioritairement de bétail qui ne soit pas nourri au soja issu de la déforestation. Parallèlement à la publication du rapport « Viandes, produits laitiers, œufs : un arrière-goût de déforestation », le WWF France a lancé cette année une campagne interpellant les principales entreprises du secteur agro-alimentaire utilisant du soja de façon directe ou indirecte. 12 d'entre elles ont d'ores et déjà signifié leur volonté de mettre en place des actions visant à réduire les impacts liés à leur utilisation de soja en privilégiant un apport protéique durable (notamment pois, fève, lupin, lin, luzerne ou soja produit localement) ou en important du soja certifié RTRS tracé non OGM ou équivalent.

Depuis 2009, ce sont 75 entreprises françaises qui ont adhéré à la RSPO (Table ronde pour l'huile de palme durable) avec pour objectif commun d'optimiser leur utilisation d'huile de palme durable avec une prévision de 20 % d'ici à 2015. Notre partenaire Carrefour s'engage par exemple à utiliser soit de l'huile végétale de substitution, soit de l'huile de palme issue de cultures durables dans toutes sa gamme de produits du même nom. Il y a urgence à agir : seuls 11,6 % de la production mondiale sont produits selon les critères de la RSPO. À charge pour les consommateurs de surveiller les étiquettes des produits achetés, en se fiant au logo RSPO pour une huile de palme durable puisque 11 entreprises françaises, distributeurs et fabricants, se sont engagés à utiliser 100 % d'huile de palme certifiée RSPO d'ici à 2015.

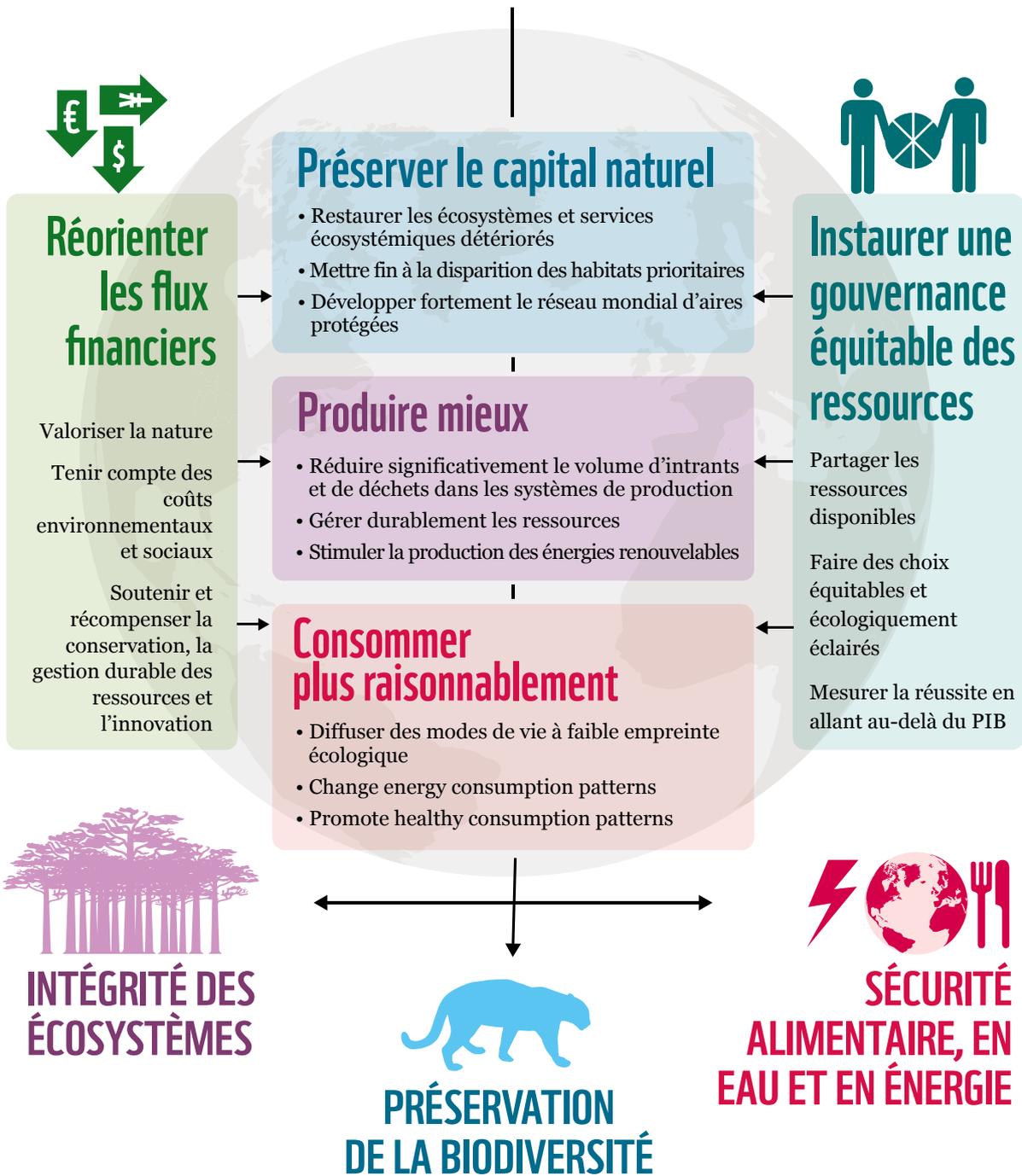
20 %
seulement des
papiers de
bureau sont
recyclés

Support de communication, issu de sources renouvelables puisqu'il provient en grande partie de la transformation du bois, le papier présente de nombreux avantages par rapport aux autres matériaux non renouvelables. Toutefois, sans garanties, il peut avoir des impacts négatifs sur l'environnement. Le bilan actuel est inquiétant : les projections prévoient un accroissement de 20 % de l'utilisation de fibres de papier d'ici à 2020 au niveau mondial. 76 % du papier graphique utilisé en France est toujours importé de zones à fort risque de déforestation.

C'est pourquoi le WWF France milite activement à l'échelle de la consommation, de l'achat et du recyclage du papier. Dans le même temps, le WWF travaille en amont de la filière afin de promouvoir des modes de production plus responsable notamment à travers la certification forestière FSC. Le WWF encourage à consommer le papier de manière raisonnée et à consommer en priorité du papier recyclé, ou FSC notamment pour le papier contenant des fibres vierges.

Le WWF France a lancé le « PAP 50 Public », la première évaluation nationale de la politique de gestion du papier de 50 grandes institutions et administrations publiques françaises, afin de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs du Grenelle de l'Environnement pour les organisations concernées (principalement les ministères). Ont ainsi été évaluées la consommation de papier, la proportion de papier responsable utilisée ainsi que les plans d'action pour augmenter le recyclage papier. Seuls 2 ministères ont atteint les objectifs du plan Etat Exemplaire du Grenelle de l'Environnement. Le WWF participe également à l'élaboration d'un indicateur d'impact sur la biodiversité pour les produits à base de fibres dans le cadre de l'affichage environnemental piloté par l'ADEME/AFNOR et édite un classement des labels pour les produits papier, qui intègre les critères sur l'origine des fibres et celui du processus de fabrication.

LES MEILLEURS CHOIX POUR « UNE SEULE PLANÈTE »



1 786 M³
C'est l'empreinte eau
d'un consommateur
français par an,
soit l'équivalent du
volume intérieur de
deux Boeing 747

Mesurer l'impact de l'Homme : l'empreinte eau

Le WWF France œuvre pour la protection de l'eau douce à travers le développement et la mise en œuvre de plusieurs programmes ayant pour but de conserver des rivières fonctionnelles (avec présence d'eau), et de sauvegarder les milieux aquatiques les plus représentatifs. Plusieurs constats de la situation alarmante des pressions exercées sur la ressource en eau en France ont conduit le WWF à s'atteler à reconquérir sa qualité et à la préserver du gaspillage. Initié par le WWF France et mené par l'Université de Twente aux Pays-Bas, le rapport « **L'Empreinte Eau de la France** » publié en mars 2012 est un outil essentiel pour mesurer l'impact des activités humaines dans notre pays, qu'elles soient domestiques, industrielles ou agricoles.

L'empreinte eau d'un individu, d'un territoire, d'une entreprise ou d'une filière est définie comme le volume total d'eau douce utilisé pour produire les biens et services consommés par l'individu, le territoire, l'entreprise ou la filière qui se base sur trois critères :

- **l'empreinte eau bleue**, c'est-à-dire la consommation des eaux de surface et des eaux souterraines
- **l'empreinte eau verte**, c'est-à-dire la consommation des eaux de pluie, notamment par évaporation dans les cultures agricoles
- **l'empreinte eau grise**, c'est-à-dire le volume d'eau douce requis pour diluer les polluants

En France, la culture la plus impactante pour nos eaux de surfaces et nos eaux souterraines s'avère être le maïs : il représente à lui seul 50% de l'empreinte eau bleue agricole. Les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine sont d'ailleurs les deux régions françaises ayant la plus forte empreinte eau bleue en raison des besoins en irrigation, notamment pour le maïs.

A ces données s'ajoutent des indicateurs plus globaux. Par exemple « l'empreinte eau au sein d'un pays », ou « Empreinte eau de production nationale », qui correspond au volume total d'eau douce consommé ou pollué à l'intérieur du territoire du pays. Aujourd'hui, l'empreinte eau de production de la France (l'eau utilisée sur le territoire français pour la production de biens et services) est de 90 milliards de m³ par an. Les cultures agricoles, notamment les céréales, représentent 86 % de cette empreinte eau.

Face à ces contraintes, le cabinet Deloitte et l'association EpE (Entreprises pour l'Environnement) ont mené conjointement l'étude « L'entreprise et l'eau : vers une gestion responsable » avec le soutien du WWF France. Révélant les stratégies des entreprises, tous secteurs d'activités confondus (CAC 40, SBF 120...) en matière d'actions liées à sa préservation et de gestion des risques liés à ses usages, cette étude a permis la formulation par Deloitte et EpE de recommandations dédiées aux entreprises qui souhaitent s'engager dans cette voie.

Influencer les politiques publiques européennes

Afin de préserver notre capital naturel, le WWF souhaite gérer durablement les ressources et restaurer les écosystèmes et les services écosystémiques détériorés. Parallèlement à son travail auprès des entreprises leaders de chaque filière afin de réduire leur empreinte écologique, le WWF agit auprès des pouvoirs publics pour promouvoir des modes de production et de consommation sains, tout en souhaitant instaurer une gouvernance équitable des ressources et des richesses produites et réorienter les flux financiers.

Pour une PAC plus verte



A l'initiative du WWF France, le WWF s'est lancé en 2008 dans la bataille de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC), à laquelle sont alloués 40 % du budget européen global. La réforme de la PAC représente une véritable opportunité pour orienter l'agriculture européenne vers la durabilité. Il s'agit en effet de décider de l'usage d'environ 350 milliards d'euros, pour une période de 7 ans et dans 27 Etats membres. Le WWF demande que ces fonds publics soient mieux utilisés pour permettre une bonne gestion de la moitié des terres de l'UE et un usage de l'argent public plus respectueux du contribuable.

Pour le WWF la politique agricole européenne à l'horizon 2020 devrait reposer sur 2 principes majeurs : d'une part, l'arrêt des subventions dommageables à l'environnement et l'application du principe pollueur-payeur et d'autre part, la rémunération des agriculteurs pour les services environnementaux (maintien de la biodiversité, entretien des paysages, stockage du carbone...) qu'ils fournissent à la société tout entière.

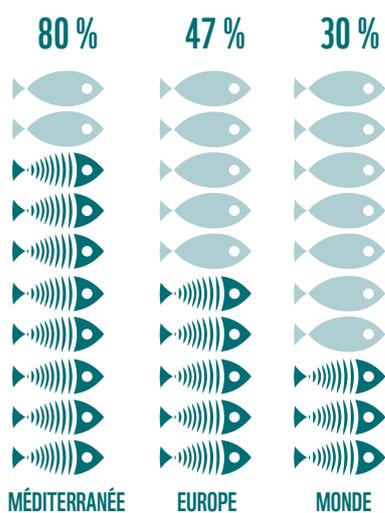
Les impacts d'une agriculture non-durable, largement financée sur fonds publics, sont multiples. Aujourd'hui, l'état des sols européens est alarmant : près de 45 % d'entre eux voient leur qualité se dégrader. 96 % des eaux de surface et des nappes phréatiques françaises sont contaminées par les pesticides et plus de 300 millions d'oiseaux des champs dépendant de l'agriculture ont disparu depuis les années 80.

Partenaires depuis 2008, la FNCIVAM (Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) et le WWF France rencontrent, dans le cadre de la réforme de la PAC, les pouvoirs publics français et les députés européens pour les convaincre qu'au-delà des aspects environnementaux, une agriculture durable économe en intrants est économiquement performante. Cette agriculture permettrait de faire face aux défis du changement climatique et à la crise énergétique, tout en assurant une production alimentaire suffisante. A l'occasion du séminaire « Ecologiser la PAC : un partenariat gagnant-gagnant pour l'environnement et les agriculteurs » organisé le 1er mars 2012 lors du Salon de l'Agriculture, le WWF France, en partenariat avec la FNCIVAM et le Réseau Agriculture Durable, a publié des retours d'expériences d'agriculteurs sur leurs pratiques agroenvironnementales. Intitulé « Une PAC plus verte pour une agriculture durable - Paroles d'agriculteurs », ce recueil revient sur les impacts positifs constatés sur la productivité et le revenu engendrés par ce changement de pratiques.

Le WWF France agit également dans le collectif d'associations Groupe PAC 2013 qu'il a co-fondé en 2007. Membre du Comité de suivi de la réforme de la PAC et réunissant 25 organisations d'agriculteurs et de ruraux, de solidarité internationale, de développement durable et de protection de l'environnement qui partagent la même conception d'une politique agricole plus juste et plus respectueuse de l'environnement, le Groupe PAC 2013 est reconnu par les pouvoirs publics et les médias français, ainsi que par les acteurs européens.

Aujourd'hui, ce sont 11 bureaux du WWF en Europe qui sont impliqués dans la réforme de la PAC, dont notre bureau bruxellois, le European Policy Office (EPO). Reconnu comme un interlocuteur exigeant et constructif par les pouvoirs publics français et notamment par le ministère de l'Agriculture, le WWF France est considéré comme l'un des acteurs environnementaux les plus actifs sur la réforme.

% des stocks de poissons surexploités



Pas de poissons, pas de pêcheurs : pour une Politique Commune des Pêches ambitieuse

Leader mondial de la conservation marine, le WWF use également de son influence auprès du ministère délégué à la Pêche, des députés européens et des parlementaires français pour évoluer vers une pêche durable. Il milite au quotidien pour une réforme ambitieuse de la Politique Commune des Pêches (PCP), en suivant avec attention les travaux de la Commission Européenne, du Parlement européen et du Conseil européen, plus particulièrement sur l'engagement pour l'atteinte du Rendement Maximum Durable d'ici 2015, l'élimination du problème des rejets et la mise en place d'une co-gestion territoriale de la pêche.

L'état des ressources marines, des écosystèmes marins et des pêches est alarmant, mais il n'est pas trop tard pour agir : fidèle à sa stratégie de dialogue, le WWF œuvre pour que les bonnes décisions soient prises rapidement. Aujourd'hui, la surpêche pousse les océans dans leurs derniers retranchements : 30% des stocks mondiaux, 47% des stocks d'Atlantique Nord-Est et plus de 80% des stocks méditerranéens sont surexploités. Principale menace pour la biodiversité des plus grands espaces naturels du globe après le changement climatique, la surpêche met en danger les espèces et les habitats marins (il ne reste par exemple que 10% de thons comparé aux stocks des années 50), mais également les moyens d'existence des populations côtières et la sécurité alimentaire. La France a perdu 66% de ses emplois de pêcheurs depuis 1950, tandis que l'Union Européenne a subi la perte de plus de 33% de ces emplois entre 1992 et 2010.

Pour enrayer cette pression sur les ressources marines, le WWF prône une reconstitution des populations de poissons. Une étude menée sur 43 stocks de poissons prouve que, si on les reconstituait, 3,5 millions de tonnes supplémentaires pourraient être débarquées, ce qui serait assez pour satisfaire la demande annuelle de poisson des 155 millions de citoyens de l'Union européenne. Ce surplus générerait 3 188 milliards d'euros, soit 5 fois les fonds européens à la pêche attribués entre 2007 et 2013, et permettrait de créer plus de 100 000 emplois. Le WWF demande également une gestion territoriale basée sur la co-gestion via l'implication de l'ensemble des parties prenantes. Il s'agit de mettre en place, à travers une gestion concertée par territoire de pêche, des plans de gestion à long terme établissant des droits d'accès à la pêche et favorisant les bonnes pratiques. Par ailleurs, le WWF demande que l'ensemble des mesures de la PCP soient appliquées à tous les navires battant pavillon européen, notamment ceux pêchant dans les eaux lointaines afin de s'assurer que la pêche européenne n'aille pas provoquer le déclin des écosystèmes en dehors des eaux communautaires. Enfin, le WWF milite pour que l'instrument financier de la PCP, le Fond Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche, facilite la mise en place d'une gestion durable de la ressource halieutique et accompagne la période de transition vers une pêche durable. Le WWF France soutient la Plateforme Petite Pêche française ainsi que la plateforme méditerranéenne des pêcheurs artisanaux dans leurs actions pour faire entendre la voix de la petite pêche. Il a également organisé des événements au Parlement Européen avec des représentants de la filière pêche en présence de notre Présidente, la navigatrice Isabelle Autissier.

Pour responsabiliser les consommateurs aux enjeux d'une pêche durable, le WWF France a mobilisé les réseaux sociaux par le biais de la pétition « More Fish : nos océans sont en crise » qui a recueilli 25 000 signatures de Français en moins d'un mois, la réalisation d'une vidéo de sensibilisation « 2048 : une mer déserte ? » et la production de trois courts-métrages sur les bonnes pratiques de la pêche.

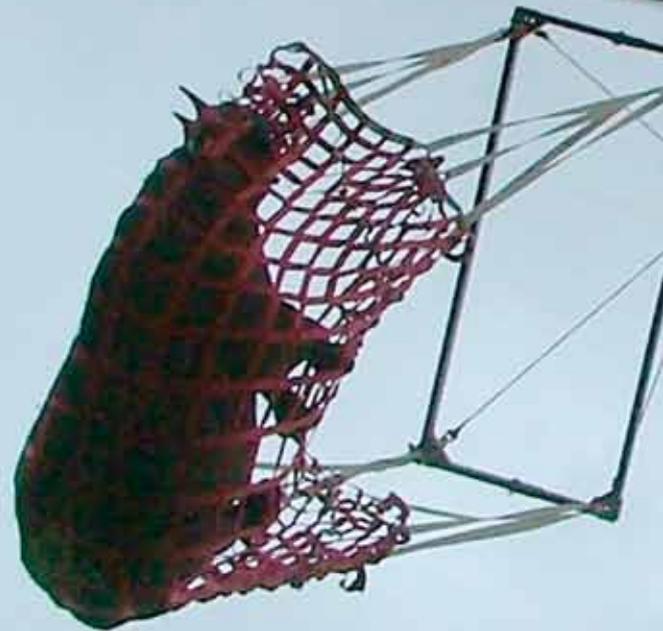
AIR RHINO ONE



Grâce à une technique innovante de capture par hélicoptère, près 19 rhinocéros noirs ont été déplacés vers un nouvel habitat dans la province de Limpopo en Afrique du Sud, afin d'encourager la reproduction et l'accroissement des effectifs de cette espèce en danger critique d'extinction. Menée fin octobre 2011, cette opération s'intègre dans le cadre du projet « Black Rhino Range Expansion » du WWF et ce sont près de 120 rhinocéros noirs qui ont pu ainsi être transférés vers de nouveaux habitats depuis le début du programme.

Eléphants, rhinocéros, tigres, si nous ne voulons pas perdre les populations restantes de plusieurs espèces emblématiques, il est essentiel de reconnaître les atteintes à l'environnement comme un crime sérieux. Cela doit s'accompagner d'une application ferme des lois existantes tout en renforçant les moyens matériels et humains à notre disposition pour lutter contre cette activité extrêmement rentable, puisqu'elle représente près de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaire par an.

Sensibiliser aux dangers que fait peser le commerce illégal sur la survie des espèces sauvages menacées est l'objet d'une grande campagne d'information mondiale intitulée « Kill the trade that kills » pilotée depuis septembre 2012 par le WWF et TRAFFIC.





DES SALARIÉS MILITANTS

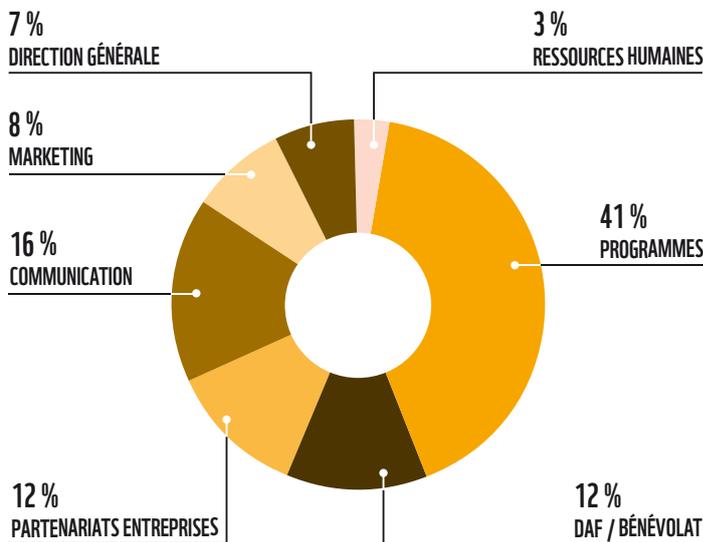
En juillet 2012, le WWF France comptait 107 salariés, effectif en augmentation par rapport à l'année précédente.

Une grande majorité de nos salariés exerce au siège parisien, tandis que cinq salariés sont basés en Guyane, quatre à Lyon, un à Nevers, quatre en Nouvelle-Calédonie et six à Marseille.

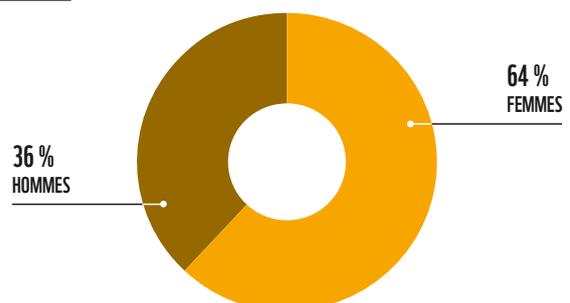
Au cours de la période, le département des programmes a occupé 41% de l'effectif, les 59% restant se répartissant entre la direction administrative et financière/bénévolat (12%), le département des partenariats entreprises (12%), la communication (16%), le marketing (8%), la direction générale (7%) et la direction des ressources humaines (3%).

Unis pour une même cause, les salariés du WWF proviennent d'horizons très divers. Ils regroupent une majorité de femmes (64%), de cadres (79%) et de salariés exerçant sous contrat à durée indéterminée (85%). Âgés de 36 ans en moyenne, ils ont, en moyenne également, 4 ans d'ancienneté au sein du WWF France. Les expertises pointues requises dans chaque champ d'action de l'ONG, ainsi que l'exigence d'autonomie et de capacité à gérer, même en début de carrière, des projets complexes, expliquent le niveau de formation relativement élevé des salariés, et la multiplicité des filières diplômantes dont ils sont issus.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR DÉPARTEMENT



RÉPARTITION HOMMES / FEMMES





Campagne « SOS Virunga » devant le siège du groupe Total sur le site de la Défense

DES BÉNÉVOLES TRÈS ENGAGÉS

Ils sont aujourd'hui plus de 6 200 à soutenir quotidiennement les missions de notre Fondation. En offrant leur temps et leur énergie au travers de flashmobs, de missions d'expertise ou de chantiers nature, notre réseau de bénévoles contribue activement à la réalisation de nos missions.

6 000
bénévoles en
métropole
et 200 en
Nouvelle-Calédonie

Alerter, informer, sensibiliser, agir : voilà les maîtres mots qui structurent toutes les actions de mobilisation de nos bénévoles.

Le bénévolat est l'une de nos valeurs fondamentales. Il constitue un formidable levier d'action au service des missions de notre Fondation. Totalemment complémentaire des missions des salariés, la mobilisation des bénévoles donne une assise concrète et citoyenne qui permet de démultiplier nos actions et de renforcer leur légitimité.

Qui sont nos bénévoles ? Avant tout des jeunes, urbains (près de 80% de nos bénévoles ont entre 18 et 35 ans), qui font de l'enthousiasme et de l'exigence de résultat l'ADN de leur engagement.

« Nos bénévoles adhèrent totalement à notre cause, et leur engagement est avant tout un engagement citoyen, qui dépasse la simple préservation de la nature », précise Isabelle Jean, responsable du service Mobilisation et Bénévolat du WWF France.

Qu'il s'agisse d'interpeller les financeurs du projet d'exploration pétrolière Sakhalin II par le biais d'une scène de crime environnementale devant le siège de BNP Paribas, ou d'alerter les actionnaires du groupe pétrolier Total des dangers de l'exploration pétrolière pour la survie des derniers 700 gorilles de montagne du Parc des Virunga, nos bénévoles répondent toujours présents. Quant à la mobilisation Earth Hour, elle connaît un succès grandissant d'année en année, puisque 100 d'entre eux ont entamé une danse du Panda le 30 mars dernier dans les Jardins du Trocadéro afin de sensibiliser le public aux économies d'énergie, contre 30 en 2011.

Ils s'engagent à
nos côtés

Lucie BASTIN, 21 ans, étudiante en 3^{ème} année de licence de biologie à l'Ecole Normale Supérieure - Mobilisation Earth Hour 2012

« De nature très dynamique et engagée, j'avais envie d'être utile dans la mesure de mes disponibilités et de mes compétences. Etudiante en biologie et passionnée par les langues et la philosophie, le WWF était pour moi l'association vers laquelle je pouvais naturellement me tourner car son projet correspond à mes aspirations. Quel meilleur moyen que le bénévolat pour toucher de plus près aux problèmes qui nous concernent tous et changer les choses agréablement ?

C'est pourquoi l'événement Earth Hour en mars 2012 m'a tout de suite emballée. La flash-mobilisation est pour moi la meilleure façon d'interpeller les différents acteurs de la chaîne des économies d'énergie car cette action nous permet de sensibiliser en très peu de temps nos concitoyens pour une réelle prise de conscience. D'ailleurs, de nombreuses chaînes de télévisions étaient présentes et des élus ont supporté notre mouvement, ce qui pour nous est très valorisant. De plus, la préparation de l'événement demandait peu de temps, quelques répétitions pour la chorégraphie, disponible également sur internet, ainsi que des rendez-vous réguliers avec l'équipe pour nous motiver !

Je reste persuadée qu'une action individuelle ou ponctuelle peut avoir un impact national ou international à condition d'en être convaincu. Je me rendrai toujours disponible pour les actions bénévoles du WWF France. »

**Elaine CLARKE 54 ans, professionnelle de la communication
Bénévolat de compétences (traduction français-anglais)**

« De langue maternelle anglaise, mettre mes compétences de traductrice au service d'une cause qui me tient à cœur est une véritable opportunité de faire des missions intéressantes et enrichissantes.

Plusieurs missions m'ont été confiées, et pas des moindres ! A l'occasion de l'exposition photo organisée sur les Champs Elysées pour célébrer les 50 ans du réseau du WWF, j'ai à la fois traduit le dossier de sollicitations des personnalités engagées dans cet événement ainsi que toutes les légendes des magnifiques dytiques exposés sur la plus belle avenue du monde. J'ai également participé à la traduction de divers supports de communication. En 2012, en préparation du Green Forum qui portait sur le thème « Quelle relance écologique pour l'économie européenne ? », l'équipe souhaitait orienter ses sollicitations vers un public européen pour donner à ce sujet primordial une résonance internationale.

Ce type de mission nécessite un bon sens de l'organisation pour bien suivre les évolutions ainsi que les délais qui pourraient être serrés. Les équipes du siège sont présentes du début à la fin de la mission pour nous accompagner au mieux.

J'ai tout naturellement choisi d'être bénévole au WWF, car mes propres valeurs ont évolué avec les siennes depuis ma plus tendre enfance dans la campagne anglaise, et c'est un réel plaisir que de contribuer à son travail. »

**Jacqueline CANOBAS, 73 ans, retraitée - Mobilisée sur le soutien
administratif au siège du WWF France à Paris**

« Bonjour, je me prénomme Jacqueline, et je suis retraitée. Voulant occuper ce temps libre je me suis dirigée vers le bénévolat. Etre bénévole, c'est s'investir sans attendre quelque chose en retour, se rendre utile et avoir des contacts extérieurs. J'ai choisi de m'engager auprès du WWF, car c'est une association qui milite pour la bonne cause dans différents secteurs. Cela est très utile pour nos enfants et nos petits-enfants.

Mon travail consiste en diverses tâches administratives, allant du secrétariat à la mise sous plis, en passant par des relances téléphoniques pour certaines de nos actions ou de l'archivage. Et comme je n'aime pas le gaspillage je confectionne aussi des carnets de brouillons à partir de feuilles recyclées que tous les salariés utilisent. Ce contact humain, que je ne n'aurais pas si j'étais restée chez moi, m'apporte beaucoup de choses, tant sur le plan moral que physique. C'est une très bonne expérience lorsque nous sommes retraités et j'espère continuer quelques années encore. Cela ne m'empêche pas d'avoir du temps pour moi, j'aime voir d'autres horizons à l'étranger et connaître d'autres cultures. J'aime beaucoup la lecture et cultiver mon petit bout de jardin (mais pas secret) j'aime me balader dans les bois (habitant près d'une forêt).

Je pense avoir résumé ce que je fais et j'espère que ce témoignage sensibilisera de futurs bénévoles, parce que la vie continue après la retraite ! »

SE DÉPASSER POUR LA PLANÈTE



Soutenues par plus de 1 000 donateurs, 54 équipes de pandathlètes ont cette année encore vécu une expérience éco-sportive unique. En gravissant le Mont Ventoux, site naturel d'exception classé « Réserve de Biosphère » par l'UNESCO, ces nouveaux ambassadeurs de la biodiversité ont récolté plus de 100 000 euros au profit de nos programmes de restauration des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie.

Au total, ce sont plus de 800 pandathlètes issus notamment de 33 entreprises qui se sont mobilisés pour soutenir les programmes phares du WWF depuis 2010.

Le concept solidaire du Pandathlon a commencé à séduire également les territoires ultramarins : le 1^{er} Pandathlon de l'île de la Réunion a été organisé le 2 décembre 2012.





MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ

Des donateurs toujours plus nombreux nous rejoignent et se mobilisent pour soutenir nos efforts tout au long de l'année.

Ils permettent de protéger l'environnement et nos grandes causes en toute indépendance. 64 % des ressources de la Fondation viennent directement des dons particuliers.

Continuez à nous soutenir !

**187 000 DONATEURS
SOUTIENNENT
LE WWF FRANCE**

Vous êtes aujourd'hui plus de 187 000 à nous soutenir, par le biais de différentes aides, des opérations simples et des méthodes reconnues.

Grâce au prélèvement automatique, le soutien durable s'organise et se renforce encore cette année. Ce mode de contribution progresse toujours plus chez nos donateurs et nous permet surtout de mieux programmer nos efforts. Ainsi, notre organisation anticiper ses actions et s'engager à plus long terme sur des programmes de conservation qui demandent une mobilisation et un suivi constant, qu'il s'agisse d'acquisitions foncières, de protection de la biodiversité ou de préservation des forêts primaires. Afin de vous impliquer à nos côtés, nos collecteurs continuent de venir à votre rencontre partout en France, pour mener des campagnes d'information et de recrutement, en face-à-face. Ils sont à votre écoute pour répondre à chacune de vos questions et vous aider à choisir la meilleure formule pour vous engager à nos côtés.

**10 000 NOUVEAUX
DONATEURS NOUS ONT
REJOINTS CETTE ANNÉE**

**55 000 DONATEURS
ONT CHOISI
LE PRÉLÈVEMENT
AUTOMATIQUE**

Le Pandathlon, notre événement sportif et éco-responsable remporte toujours un franc succès. En mai dernier, pour sa troisième édition, notre challenge sportif a permis de collecter 100 000 euros au profit du programme de restauration des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie. Grâce à la participation des 53 équipes de quatre personnes chacune, ce sont plus de 1800 arbres qui ont ainsi été replantés le 28 juin dernier dans le Parc du Ouen Toro grâce à votre mobilisation.

**64 % DES RESSOURCES
SONT COLLECTÉES
AUPRÈS DES
PARTICULIERS**

Pour transmettre une planète vivante aux générations futures, les legs, donations ou transmissions d'assurances vie demeurent d'excellents vecteurs.

En effet, le legs permet de transmettre à la Fondation du WWF tout ou partie de son patrimoine, et ce sans léser ses éventuels héritiers. L'assurance-vie peut également être un mécanisme de transmission simple pour aider nos actions. Et la Fondation est bien sûr exonérée de droits de succession, car reconnue d'utilité publique par le décret du 24 mars 2004. Alors n'hésitez pas à en parler autour de vous.

**10 SALARIÉS ANIMENT
LE DÉPARTEMENT
MARKETING**

Sur internet, notre développement se poursuit grâce à l'activité grandissante de l'e-boutique. La gamme de produits éco-conçus s'étoffe pour séduire encore plus d'amateurs prêts à soutenir nos missions. Des jeux pour enfants à de nouveaux livres, en passant par des tee-shirts et notre célèbre sac en toile de jute, venez consulter les nombreux cadeaux de la boutique en ligne. **boutique.wwf.fr**

Et le Club Panda continue de développer ses initiations pédagogiques auprès des enfants de 6 à 12 ans. Le site www.club-panda.fr permet d'apprendre en s'amusant et d'expliquer aux plus jeunes et à tous ceux que la cause environnementale intéresse les grands enjeux et défis de demain ainsi que les principales missions de protection du WWF. Des fiches pédagogiques complètes, des quizz pour se tester, des albums photos à faire soi-même, des fonds d'écran ou encore plus de jeux sont à la disposition de tous. Un moyen ludique de nous rejoindre et de nous soutenir tout en s'amusant !

ENGAGER LE SECTEUR PRIVÉ

Par leur dépendance aux services écologiques offerts par la nature et par leurs impacts sur celle-ci, les entreprises sont au cœur des enjeux environnementaux. Elles ont un rôle crucial à jouer tant en participant à la mutation vers une économie verte qui s'inscrit dans les limites de la biocapacité de notre planète qu'en soutenant les efforts de conservation de l'environnement naturel.

11 COOPÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES

Arjowiggins Graphic,
Audencia, Boralex,
Carrefour, Castorama,
Crédit Agricole, IKEA,
La Poste, Lafarge,
Lafuma, Orange

Le WWF a choisi de ne pas seulement dénoncer les préjudices environnementaux causés par certaines entreprises mais également de les aider à faire évoluer leurs pratiques, d'encourager le changement et de co-construire des solutions innovantes pour réduire leur empreinte écologique. C'est dans cet esprit que, depuis de nombreuses années, le WWF s'efforce de mobiliser les entreprises sur des enjeux critiques, d'initier et de supporter le développement d'outils de marché tels que les certifications, et de construire des partenariats sur des priorités de conservation. Qu'ils portent sur la démarche de progrès environnementale de l'entreprise, ou plus spécifiquement sur un produit ou un service, ou bien encore sur du mécénat dédié aux projets de terrain du WWF, ces partenariats reposent sur une volonté d'obtenir des résultats de conservation sur les espaces, espèces et enjeux identifiés comme prioritaires en France et dans nos 35 écorégions dans le monde.

41 PRODUITS-PARTAGE PRÉSENTANT UN AVANTAGE ÉCOLOGIQUE FORT

Altus, Blanche-Porte,
Bosch, Bruneau, Cocorette,
Courrier du livre, Ecoperl,
Ecotextile, Edit 66,
Gallimard, Glénat,
Fellowes, J39,
Johnson Control, Karis,
L'Oblique, Market Maker,
Mars Fishcare,
Marsu Productions,
Merchant Ambassador,
Mimex, Nathan,
Nature Gold, Norprotex,
Olympia, Ooprint, Oxford,
Rainett, Sherwood Park,
Soleou, Svava et Moswo,
Toutbio, Vertdéco

Fin du partenariat avec Tetra Pak : un bilan positif

Le partenariat stratégique entre le WWF France et Tetra Pak s'est achevé en février 2012 après sept années d'étroite coopération. Pendant cette période, Tetra Pak aura réduit ses émissions de CO₂ de 10 % (entre 2005 et 2010), participé à l'augmentation du taux de collecte des briques alimentaires de 30 % en 2005 à 40 % en 2011, réalisé 2 analyses de cycle de vie de ses emballages et investi dans des certificats verts pour couvrir les consommations électriques de son usine de Dijon.

Trois nouveaux partenaires produits

En 2012, le WWF France a développé plusieurs produits-partage en partenariat avec Cocorette (gamme d'œufs plein air et issus de l'agriculture biologique), avec le traiteur Toutbio (repas constitués d'aliments issus à 100 % de l'agriculture biologique) et avec Svava, éditeur d'objets, accompagné de son agence de design Moswo (Urbamb', objet design multifonctions).

Une seconde étude sur les entreprises face au changement climatique

En juin 2012, le second volet de l'étude « Entreprises et changement climatique » a été publié en collaboration avec Vigeo. Cette étude intitulée « Le défi climatique : quelles réponses des entreprises ? », mesure le niveau d'engagement de 238 entreprises de neuf secteurs d'activité face au changement climatique et le degré d'utilisation des leviers qui s'offrent à elles pour réduire la part de carbone dans leurs processus de production.

4 MÉCÈNES ENVIRONNEMENTAUX

Caudalie, Crème de la Mer,
Florentaise, Paprec

Du mécénat pour les entreprises à faible impact

Le WWF France propose désormais aux entreprises à « faible impact » de soutenir des projets de terrain en France et dans ses éco-régions prioritaires. En 2012, Caudalie, Crème de la Mer, Florentaise et Paprec ont ainsi rejoint le cercle des mécènes de la Fondation.

EN ROUTE VERS LE DIGITAL

En 2011, lors de la conférence internationale annuelle, le réseau WWF a lancé une inflexion stratégique majeure de sa communication intitulée « Engaging Hundred of Millions ».

ADAPTER NOS CONTENUS AUX NOUVEAUX MÉDIAS

Cette nouvelle vision de ce que doit être la communication du WWF au 21^{ème} siècle prend acte du rôle de premier plan que jouent désormais les réseaux et médias sociaux pour mobiliser les citoyens (en particulier les jeunes urbains) autour des causes qu'ils soutiennent. Le WWF ne peut être insensible à un tel potentiel de mobilisation et d'action au profit de ses missions et de ses combats. Précurseur en la matière, le WWF France a investi dès 2008 dans ses nouveaux outils de communication ce qui lui permet aujourd'hui d'être considéré comme l'un des bureaux du réseau bénéficiant d'une forte expertise dans ce domaine.

Le WWF France a développé sa présence principalement sur trois réseaux sociaux majeurs :

1. Le réseau **Planète Attitude**, lancé en 2008, a été repositionné en plateforme dédiée à l'organisation des bénévoles du WWF France
2. La Page **Facebook du WWF France** s'est imposée comme l'espace communautaire des fans du WWF France
3. Enfin, le site de micro-blogging **Twitter** est totalement intégré à la stratégie digitale du WWF France puisqu'il demeure l'un des meilleurs accélérateur de la diffusion des informations et des prises de parole de notre réseau. Par l'intégration systématique d'un hashtag (mot-dièse) permettant de suivre nos fils de discussion et par l'ouverture d'un compte privé exclusivement dédié aux professionnels des medias, le WWF France s'est doté d'une stratégie en accord total avec les recommandations du réseau international.

En un an, cette stratégie a donné de très bons résultats puisque Planète Attitude maintient une croissance de 21 %. Parallèlement, notre page Fan Facebook a cru de + 130 % tandis que le compte Twitter a plus que doublé son audience (+ 239 %).

Conscient que la diffusion des contenus environnementaux doit plus que jamais être adaptée aux nouveaux supports (mobiles, tablettes), le WWF France a produit son premier webdocumentaire sur les forêts. « Raconte-moi les forêts » a permis d'expérimenter une nouvelle forme de narration et de production audiovisuelle autour d'un sujet qui engage le WWF France depuis plus de trente ans. Projet d'une grande richesse mêlant à la fois texte, vidéo, photo, son et infographie, cet outil pédagogique prometteur d'information et de sensibilisation offre à chacun la possibilité d'entrer dans les sujets à son rythme, selon ses besoins, sans que les informations ne soient réduites ou tronquées.

186 325 COMPTES
DE LA COMMUNAUTÉ
WWF FRANCE



119 149 followers
du compte
TWITTER du WWF France



50 665 fans
de la page
FACEBOOK du WWF France

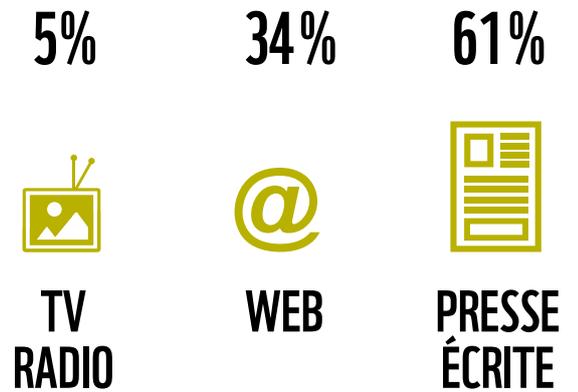


16 511 membres
de la communauté
PLANÈTE ATTITUDE

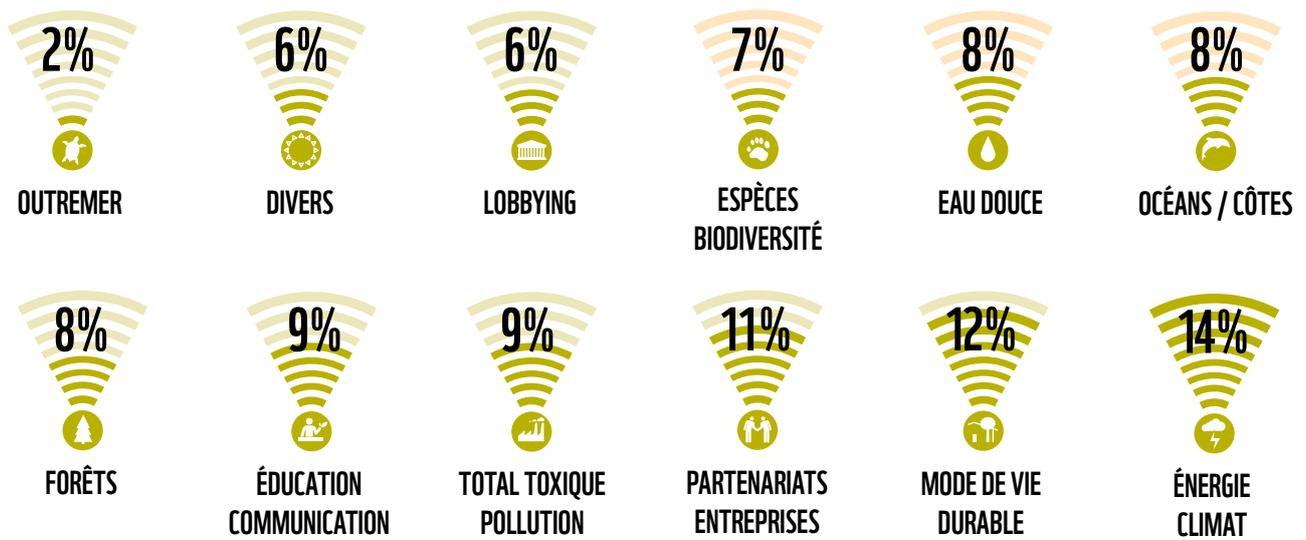
AUDIENCE ON-LINE



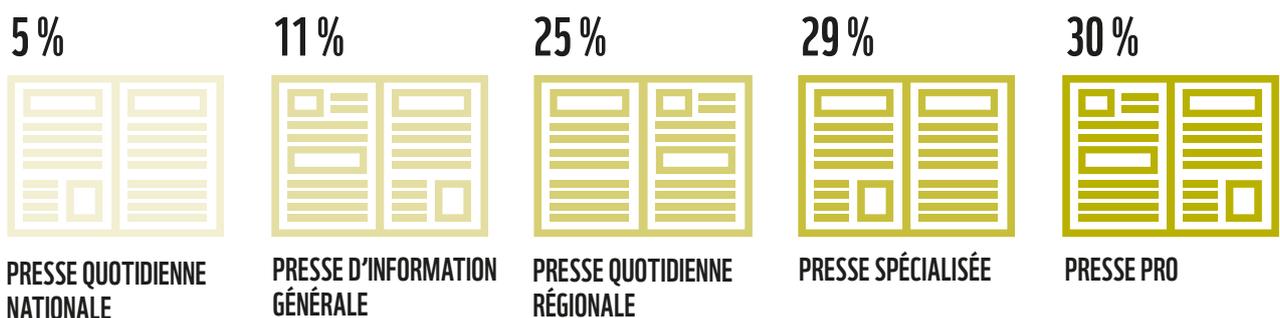
RETOMBÉES PRESSE PAR MEDIA



RETOMBÉES PRESSE PAR THÉMATIQUE



RETOMBÉES PAR SUPPORT DE PRESSE



GOUVERNANCE

Le WWF France, c'est quatre structures juridiques. Nous poursuivons le développement de nos ressources depuis notre création, avec le souci constant de transparence et d'optimisation des fonds qui nous sont confiés.

Créé en 1973, le WWF France s'est transformé en 2004 en mettant en place quatre structures juridiques.

- **Fondation WWF France**

La Fondation WWF France, reconnue d'utilité publique avec capacité abritante, a pour objet de « promouvoir, encourager et assurer la protection et la conservation de la faune et de la flore, des sites, des eaux, des sols et des autres ressources naturelles, soit directement, soit indirectement, en associant d'autres organismes à la réalisation de ses actions et programmes ». Huit administrateurs et trois membres de droit des ministères en assurent la gouvernance.

- **Association des Amis du WWF France**

L'association des Amis du WWF France a pour objet de fédérer les sympathisants du WWF et gérer les contentieux. Vingt-trois administrateurs en assurent la gouvernance.

- **Panda EURL**

Panda EURL, dont la Fondation WWF France est l'associé unique, promeut et développe la marque Panda. C'est une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, créée en 1992 afin de promouvoir et de communiquer toute activité se rapportant à la protection de l'environnement. Ses ressources sont générées par les produits sous licence (partenariats entreprises), la vente par correspondance et les produits d'édition.

- **SAS Domaine de Longchamp**

La SAS Domaine de Longchamp exploite un domaine de trois hectares situé dans le bois de Boulogne. Le Domaine de Longchamp est l'objet un bail avec la mairie de Paris. La SAS Domaine de Longchamp a été créée en 2004 dans le but d'exploiter la concession de domaine public et l'organisation d'activités en relation avec le développement durable et la protection de l'environnement. La Fondation WWF France en est l'associé unique.

Au 30 juin 2012

Le conseil d'administration de la Fondation WWF France

Isabelle AUTISSIER, présidente
Philippe GERMA, trésorier
Luc HOFFMANN, président honoraire
Antoine HOUSSET, vice-président
Chantal JAQUET, secrétaire
Jean-Paul PADDACK
Mathieu RAMBAUD
Jean-Paul TARIS

Représentants du gouvernement :
Ministère de l'Ecologie, de l'Energie
et du Développement Durable,
Ministère de l'Economie, des Finances
et de l'Industrie

Les membres du conseil d'administration de l'association des Amis du WWF France

Isabelle AUTISSIER, présidente
Yann ARTUS-BERTRAND
Claudine BARLA
Jean-François CAMILLERI
André CIOLELLA
Florence COURAUD
Cédric DU MONCEAU
Catherine EL AROUNI
Sylvie FAUCHEUX
Philippe GERMA, trésorier
Emmanuelle GRUNDMANN
Luc HOFFMANN, président honoraire
Antoine HOUSSET, vice-président
Chantal JAQUET, vice-présidente
François LEMARCHAND
Claude MARTIN
Nico MEYER
Christine OBERDORFF
Jean-Paul PADDACK
Mathieu RAMBAUD, secrétaire
Daniel RICHARD
Jean-Marc ROIRANT
Jean-Paul TARIS, vice-président

Les 17 membres du conseil scientifique

Paul BARON
Jean-Pierre BERTON
Gilles BŒUF
André CIOLELLA
Franck COURCHAMP
Bernard CRESSENS, invité permanent
Emmanuèle GAUTIER
Emmanuelle GRUNDMANN
Luc HOFFMANN
Philippe LEBRETON
Claude LESNÉ
Raphaël MATHEVET
Bernard PICON
Hélène ROCHE, présidente
Bernard SALVAT
Bernard SEGUIN
Jean-Paul TARIS

Liste des membres du comité exécutif du WWF France

Philippe GERMA, Directeur général à compter du 4 février 2013
Jacques Olivier BARTHES, Directeur de la Communication
Frédérique CHEGARAY, Directrice Marketing
Jérôme DUPUIS, Directeur des Relations Entreprises
Guillaume DE MARNHAC, Directeur des Ressources Humaines
Laurent LEFLOND, Directeur Administratif et Financier
Christophe ROTURIER, Directeur des Programmes
en remplacement de Jean-Stéphane DEVISSE
à compter du 2 novembre 2012

En hommage à Gilbert Simon

Grand commis de l'Etat, Gilbert Simon accompagnait depuis plus de 15 ans le WWF France au sein de son conseil scientifique et de son conseil d'administration. Ardent défenseur de la cause des grands carnivores, son expertise incontournable portait tout autant sur l'ours, le loup et le lynx que sur les poissons migrateurs ou le marais poitevin. L'enthousiasme et la détermination de Gilbert Simon continueront d'inspirer nos actions, tant au sein de notre Fondation qu'auprès des membres de l'association FERUS, dont il était le président jusqu'à son décès soudain, le 28 janvier 2012.

COMPTE EMPLOIS / RESSOURCES 2011-2012

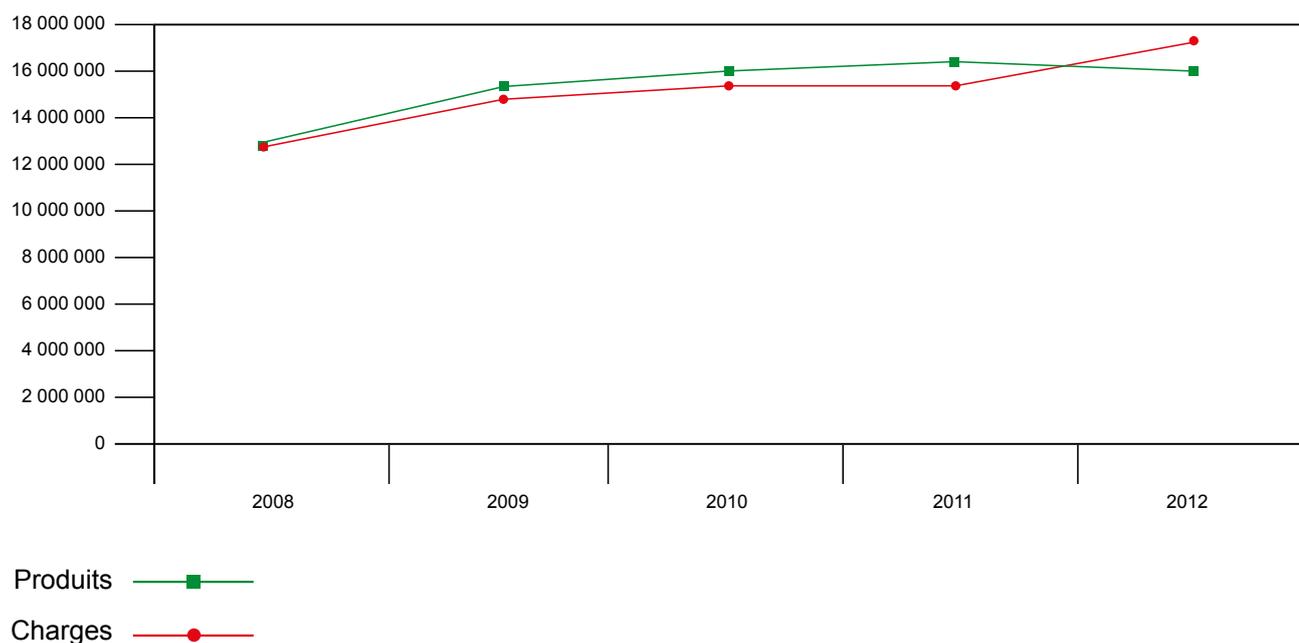
Pour l'année fiscale 2012 (période du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012), la Fondation WWF France réalise 16,3 M€ de produits et 17,5 M€ de charges, soit un déficit de - 1 255 k€, qui fait suite à plusieurs années d'excédents, dont + 375 k€ et + 771 k€ les 2 années précédentes. La diminution est de 0,3 M€ au niveau des produits par rapport à l'année antérieure, principalement du fait des fonds privés entreprises. La hausse de + 1,7 M€ des charges se concentre principalement sur les missions sociales (+ 0,9 M€) et sur les dotations (+ 0,4 M€).

Le compte Emplois des Ressources montre que les ressources provenant des dons et legs sont prédominantes (60,7% provenant des dons et 5% provenant des legs), suivies des fonds privés issus des mécénats d'entreprises, des fonds associatifs et du réseau WWF (18,5%). Du fait du contexte économique, ces fonds privés sont en forte baisse par rapport aux 26% de l'an dernier. La troisième source de revenus est celle des bailleurs publics (8%), en croissance par rapport à l'année antérieure.

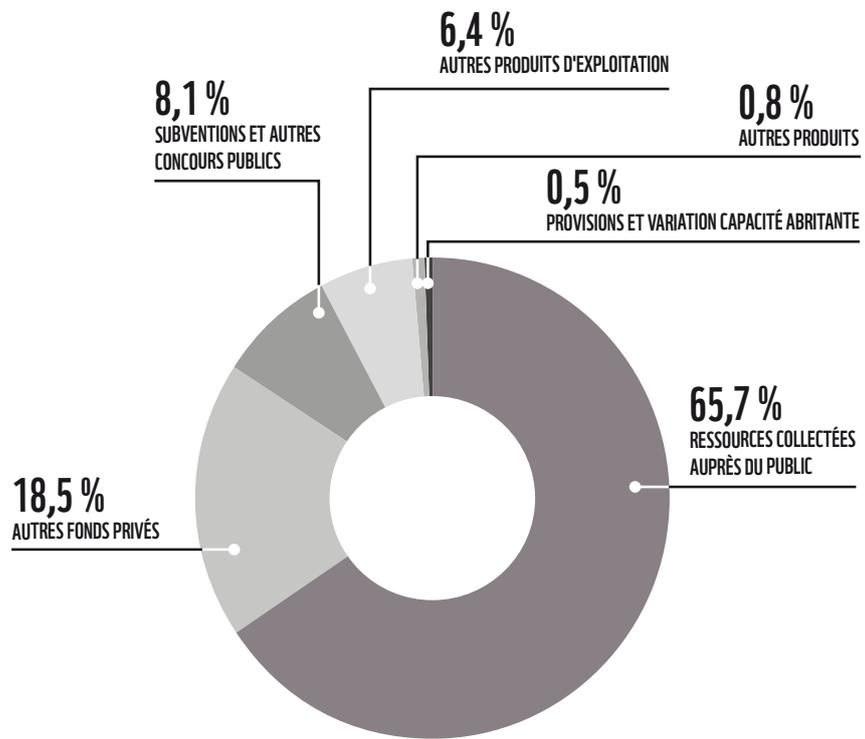
Les autres produits d'exploitation sont liés à des transferts de charges entre les structures (6,4%) et les autres produits sont constitués des produits financiers et exceptionnels (1%).

72% de nos emplois sont consacrés aux dépenses opérationnelles de missions sociales (programmes de conservation et sensibilisation), suivis de 14% de frais de collecte de fonds, 10% de frais de fonctionnement, 4% de provisions et variation de capacité abritante.

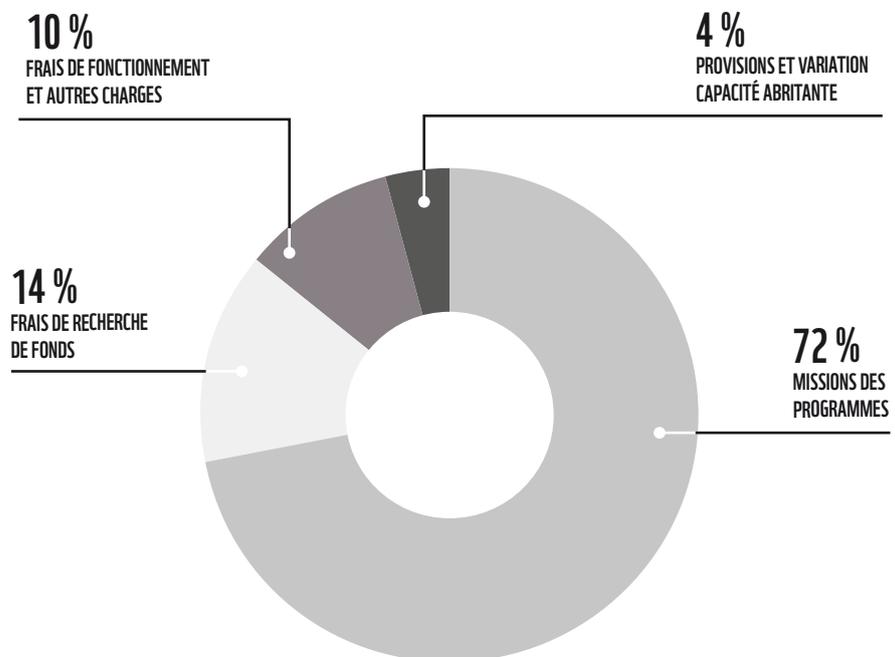
Évolution des charges et produits / Fondation WWF France



DÉCOMPOSITION DES RESSOURCES DE LA FONDATION



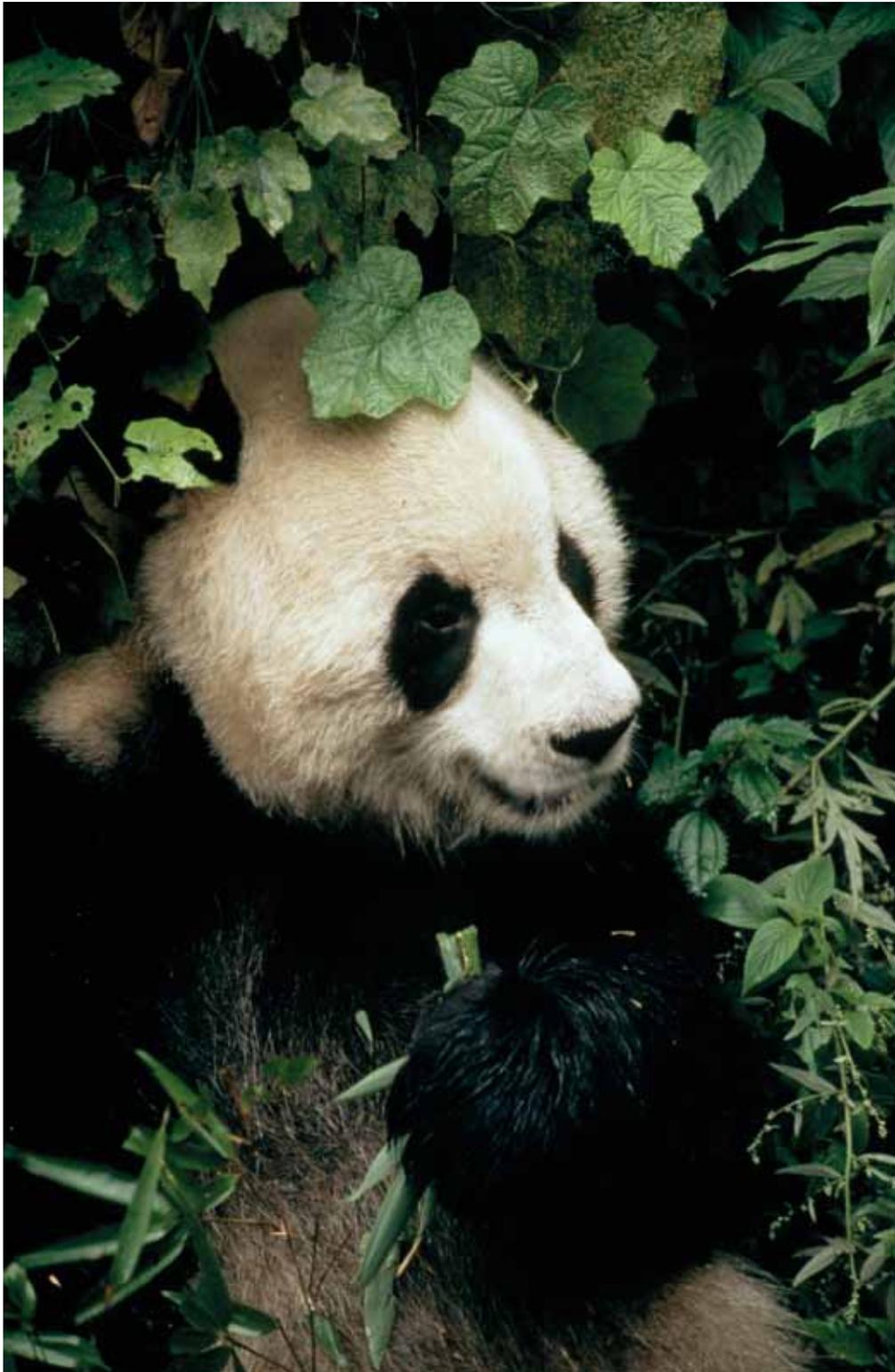
DÉCOMPOSITION DES EMPLOIS DE LA FONDATION



COMPTE EMPLOIS / RESSOURCES 2011-2012

EMPLOIS DE L'EXERCICE EN EUROS	Emplois de 2011-2012 = compte de résultat (CR)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2011-2012
1 - MISSIONS SOCIALES	12 650 980	8 332 303
1.1 Réalisées en France	10 793 978	
Action réalisées directement	9 854 609	
Versements à d'autres organismes agissant en France	939 369	
1.2 Réalisées à l'étranger	1 857 001	
Action réalisées directement	0	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	1 857 001	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		1 611 859
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 011 152	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	359 218	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	
SOUS-TOTAL	2 370 370	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 691 877	1 169 027
TOTAL DE L'AFFECTATION		11 113 189
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU CR	16 713 227	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	790 611	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS	17 503 838	
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		
VII- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VIII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		11 113 189
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dépenses opérationnelles	234 086	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges	61 344	
TOTAL	295 430	

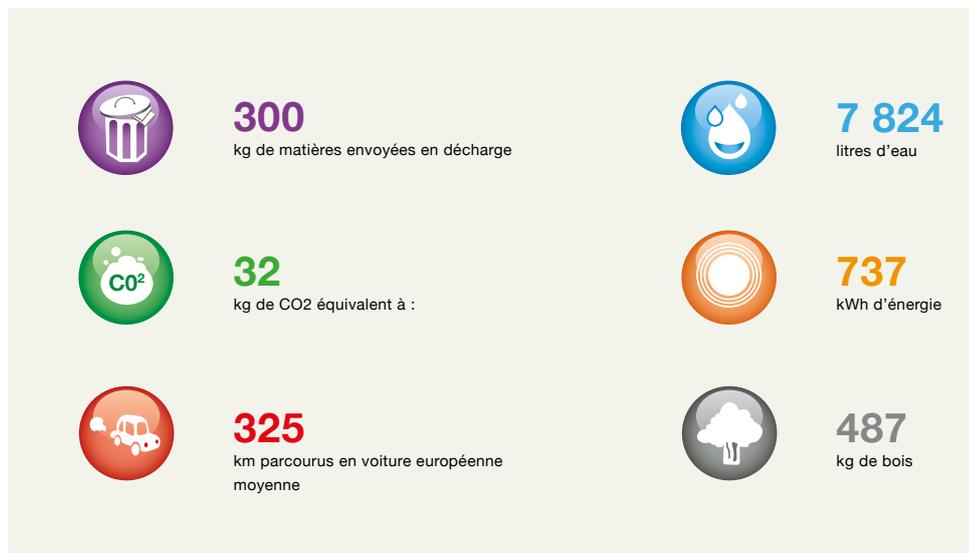
RESSOURCES DE L'EXERCICE EN EUROS	Ressources collectées sur 2011-2012 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2011-2012
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		2 827 940
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	10 678 326	10 678 326
1.1 Dons et legs collectés		
Dons manuels non affectés	9 431 380	
Dons manuels affectés	407 528	
Legs et autres libéralités non affectés	809 793	
Legs et autres libéralités affectés		
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	29 625	
2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	3 010 963	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 308 992	
4 - AUTRES PRODUITS	1 166 075	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU CR	16 164 355	
II - REPRISES DES PROVISIONS	9 974	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	74 408	
IV- VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 255 101	
VI - TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES	17 503 838	10 678 326
VI- TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		11 113 189
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		2 393 076
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	220 587	
Prestations en nature	74 843	
Dons en nature		
TOTAL	295 430	



© FRITZ FOLKING / WWF

Rapport imprimé sur Cocoon Silk, papier extra-blanc, 100% recyclé certifié FSC (FSC CO21878) et Ecolabel européen (FR/011/003), fabriqué par Arjowiggins Graphic.

En utilisant Cocoon Silk plutôt qu'un papier non recyclé, l'impact environnemental de cette publication est réduit de :



Sources :

L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par FactorX conformément à la méthodologie Bilan Carbone®. Les calculs sont issus d'une comparaison entre le papier recyclé considéré et un papier à fibres vierges selon les dernières données disponibles du European BREF (pour le papier à fibres vierges). Les résultats obtenus sont issus d'informations techniques et sont sujet à modification.

Rapport d'activité du WWF France 2011-2012

100%
RECYCLÉ
ET
RECYCLABLE



Tirage de 1 500 exemplaires sur Coccoon silk FSC 100 % recyclé 250 gr (couverture) et Coccoon silk FSC 100 % recyclé 135 gr (cahier intérieur). Bilan carbone : 462 g eq. CO₂ /exemplaire

1973

année de la création du bureau français du WWF

107

salarié(e)s du WWF France engagé(e)s au quotidien pour offrir aux générations futures une planète vivante



6 200

bénévoles actifs en France métropolitaine et ultra-marine

187 000

donateurs du WWF France au 1^{er} septembre 2012



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature (Formerly World Wildlife Fund) ® "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks/ "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées. WWF France, 1, carrefour de Longchamp, 75016 Paris.

© NASA